

**République du Mali**  
**Un Peuple-Un But-Une Foi**

**Ministère de la Solidarité  
et de la Lutte contre la Pauvreté**

=====

**Secrétariat Général**

**Observatoire du Développement Humain Durable  
et de la Lutte contre la Pauvreté**

=====

**(ODHD/LCP)**



**Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche Scientifique**

=====

**Université des Sciences Sociales  
et de Gestion de Bamako (USSGB)**

=====

**Faculté des Sciences Economiques  
et de Gestion**

=====

**Centre Universitaire de Recherche  
Économique et Sociale (CURES)**

---

# **Analyse-diagnostic des inégalités entravant la croissance inclusive au Mali**

---

**Rapport final**

---



*Au service  
des peuples  
et des nations*



**Mai 2020**

## EQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT

### Supervision Générale

Hamadou KONATE ----- Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté  
 Jo SCHEUER ----- Directeur Pays du PNUD, Mali

### Coordination Technique

Salifou MAIGA ----- Secrétaire Général MSLP  
 Abdoulaye MAIGA ----- Conseiller Technique MSLP  
 Bouréma F. BALLO ----- Directeur Général ODHD/LCP  
 Bécaye DIARRA ----- Economiste Principal du PNUD  
 Alassane BA ----- Economiste national du PNUD

Equipe ODHD/LCP			
Personnel technique		Administration et Gestion	
Bouréma F. BALLO	Directeur Général	Youssouf DIARRA	Agent Comptable
Diakaridja KAMATE	Expert Économiste	Sabane Mahamane MAIGA	Comptable Matière Adjoint
Aminata Ali TRAORE	Economiste	Adama M. DIAKITE	Appui à la Comptabilité Matière
Mody SIMPARA	Statisticien	Madame NIARE Hawa KAREMBÉ	Assistante d'équipe
Ely DIARRA	Économiste- Informaticien	Madame DIALLO Aminata TRAORE	Secrétaire
Moussa HAIDARA	Statisticien		
Seydou MAGASSA	Sociologue		
Sogona Binta Fadd DIABY	Socio-Anthropologue		
Abdoulaye dit Noël	Chargé de Communication		
CISSOKO	Documentaliste		
Ismaila COULIBALY			

### Equipe PNUD

Bécaye DIARRA ----- Economiste Principal du PNUD, Unité économique  
 Alassane BA ----- Economiste national du PNUD, Unité économique

Comité Scientifique élargi			
Président			
Membres			
Abdoulaye MAIGA	MSLP	Aboubacar S.SACKO	DNPD
Bouréma F. BALLO	ODHD/LCP	Issouf DIAKITE	DGDP
Souleymane D. DEMBELE	CPS/CI	Fama KONARE	USTTB
Ahmed Cherif FOFANA	CNPM	Mohamed Elbechir	PFS
Djime TRAORE	ONEF	Soumaila FOMBA	DNPF
Abdoulaye COULIBALY	CNDIFE	Honoré KEITA	CPS/SCJ
Kadiatou SIDIBE	DGCC	Oumar TAMBOURA	CPS/ETC
Bréhima DIABATE	IERGG-MA	Fatoumata KEITA	API/MALI
Madany BAH	DGB/MEF	Hady SANGARE	ONUFemmes
Zeinabou DRAME	IER/ECOFIL	Bakary SOGORE	CPS/SATFPSI
Mohamed TRAORE	CPS/SJ	Yahannon Nathanael	Afristat
Dr Jermie COULIBALY	USJPB	Bakary SAMPANA	DNPSES
Mamadou KOUMARE	USSGB	Issa Hamada CISSE	CPS/SE
Modibo TRAORE	INSTAT	Mama DJIRE	CPS/SEUDE
Samba KEITA	CPS/SSDSPF	Siaka SANOGO	SHA/MEF
Abdoulaye KALOGA	DGI	Issouf DIAKITE	DGDP
Mamadou SIDIBE	CPS/ME	Fama KONARE	USTTB
Modibo KEITA	INSP	Mohamed Elbechir	PFS
Adama BARRY	CT-CSLP	Boubacar TIMBO	CARFIP
Dr N'gna TRAORE	ISH		
Lamoussa TRAORE	DNDS		

Consultants		Comité de lecture
PRENOM ET NOM		
Dr Abdoul Karim DIAMOUTENE		
Dr Cheick Kader M'BAYE		Boubacar MACALOU
Mr. Khalifa TOURE		Mamadou SIDIBE
Dr Dramane Lassana TRAORE		
Personnes Ressources		
Sékouba DIARRA		
Salif DIALLO		
Mohamed DIALLO		

## PREFACE

La présente étude est le fruit du partenariat entre l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) et l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), conduite par le Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES) de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), cette étude porte sur une « Analyse-diagnostic des inégalités entravant la croissance inclusive au Mali ». Elle inaugure aussi l'implication des Centres de Recherches et de Formation du Mali aux activités de l'ODHD.

La présente recherche s'inscrivant dans le cadre de l'appui au suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD), fait le cadrage dans un premier temps, ensuite l'analyse-diagnostic des inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali, enfin, propose des implications de politiques publiques et les perspectives de recherche.

En effet, la persistance des inégalités, malgré une croissance économique importante et constante, préoccupe les décideurs, les chercheurs et les leaders politiques. Le diagnostic des inégalités entravant le processus de croissance inclusive est, de ce point de vue, d'un apport essentiel dans la compréhension du phénomène et l'identification des leviers d'actions en termes de décision publique, mais aussi de conception et de mise en œuvre des interventions ; cette compréhension aidera à mieux orienter les politiques publiques et à améliorer les conditions de vie des couches de la population jusque-là, à l'écart du bénéfice économique et sociale de la croissance. C'est là, la voie pour l'édification d'une société plus juste et plus équitable.

L'étude a conclue sur des propositions de recommandations dont l'adoption et la mise en œuvre permettront de mieux cerner les déterminants des inégalités au Mali et de poser les jalons pour d'autres recherches plus fines, notamment :

- a) les analyses sur « l'impact des politiques publiques de redistribution dans l'amélioration des conditions de vie au Mali » ;
- b) les analyses de « l'impact du développement humain sur la croissance économique au Mali ».

Les résultats de ces recherches fines permettront la mise en œuvre de politiques publiques plus affinées et plus aptes à impulser une amélioration de l'Indice de Développement Humain (IDH).

Globalement une meilleure connaissance des différentes formes d'inégalités aidera, j'en suis persuadé, à améliorer la gouvernance des politiques publiques en vue de l'atteinte des cibles de l'ODD N°8 intitulé « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » à l'horizon 2030 et l'Axe stratégique 1 du CREDD 2019-2020 « Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance ».



## REMERCIEMENTS

L'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) et le Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES) de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) ont entrepris un Programme de recherche, qui porte sur le thème « Analyse-diagnostic des inégalités entravant la croissance inclusive au Mali ».

La réalisation de ce rapport qui en était une étape cruciale et un réel défi majeur, dans un contexte de persistance des inégalités, n'aurait pu aboutir sans la pleine implication et l'accompagnement de certaines structures. Ainsi, nous tenons à remercier :

- le Rectorat de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) ;
- la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) ;
- le Comité scientifique élargi de l'ODHD/LCP ;
- l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS-SDR) ;
- l'équipe de l'ODHD/LCP.

Mes sincères remerciements et mes encouragements vont à l'endroit de tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à améliorer la qualité du rapport.



## Sigles, acronymes et abréviations

ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BIT	Bureau International du Travail
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSCom	Centre de Santé Communautaire
CSRéf	Centre de Santé de Référence
CSSRP	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSP	Catégorie Socio-professionnelle
CT CSLP	Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CURES	Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale
EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
EAC-I	Enquête Agricole de Conjoncture Intégrée
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSM	Enquête Démographique et de Santé du Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FNAA	Fonds National d'Appui à l'Agriculture
FSEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités
IIG	Indice d'Inégalité de Genre
INSTAT	Institut National de la Statistique
IP	Insuffisance Pondérale
LOA	Loi d'Orientation Agricole
LSMS - ISA	Etude sur la Mesure des Niveaux de vie : Enquête Intégrée sur l'Agriculture
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectif de Développement Durable
ODHD/LCP	Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAP	Population Active Potentielle
PDA	Politique de Développement Agricole
PIB	Produit Intérieur Brut

PISE	Programme d'Investissement du Secteur de l'Education
PNG	Politique Nationale Genre
PNISA	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité du Pouvoir d'Achat
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
PTF	Partenaire Technique et Financier
RC	Retard de Croissance
SLIS	Système Local d'Information Sanitaire
SMART	Enquête Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité Rétrospective (Enquête SMART)

# Table des matières

EQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT .....	1
PREFACE .....	2
REMERCIEMENTS .....	3
Sigles, acronymes et abréviations.....	4
Table des matières .....	6
Liste des figures.....	8
Liste des tableaux .....	9
Résumé analytique .....	10
Introduction .....	13
I. Cadrage de l'étude .....	15
1.1. Importance des inégalités de revenus dans le monde .....	15
1.2. Pertinence de l'analyse des inégalités pour le Mali.....	17
1.3. Dimensions des inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali .....	19
1.4. Démarche méthodologique.....	21
II. Analyse-diagnostic de la dynamique des inégalités au Mali .....	22
2.1. Dynamique des inégalités sur le marché du travail au Mali.....	22
2.1.1. Inégalités selon le taux d'activité et d'inactivité .....	22
2.1.2. Inégalités en matière d'emplois et de précarité de l'emploi .....	25
2.1.3. Inégalités en matière de chômage.....	26
2.2. Dynamique des inégalités de revenus, d'accès aux ressources productives et de redistribution .....	28
2.2.1 Inégalités de revenus et de redistribution .....	28
2.2.2 Inégalités d'accès aux ressources productives.....	43
2.3. Dynamique des inégalités sociales et de développement humain .....	51
2.2.3 Inégalités sociales.....	51
2.3.1.1. Indicateurs de nutrition et d'accès à l'alimentation.....	52
2.3.1.2. Indicateurs d'accès à l'éducation.....	52
2.3.1.3. Indicateurs d'accès à la santé .....	56
2.3.1.4. Indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement .....	58
2.3.1.5. Indicateurs d'accès à l'électricité .....	60

2.2.4	Inégalités de développement humain .....	61
III.	Conclusion, implications et perspectives de recherche .....	66
3.1.	Conclusion.....	66
3.1.1.	Principaux constats sur le marché du travail .....	66
3.1.2.	Principaux constats en termes de revenus, de redistribution et d'accès aux ressources productives .....	66
3.1.3.	Principaux constats en termes d'inégalités sociales et de développement humain .....	67
3.2.	Implications de politiques publiques et perspectives de recherche .....	68
3.2.1.	Implications de politiques publiques .....	68
3.2.2.	Perspectives de recherche.....	69
	Références bibliographiques .....	70
	Webographie .....	75
	Annexes.....	76
	Annexe1 : Contribution des salariés urbains et ruraux à l'effectif et au revenu salarial .....	76
	Annexe 2 : Contribution des salariés urbains à l'effectif et au revenu salarial selon le genre .....	76
	Annexe 3 : Contribution des salariés ruraux à l'effectif et au revenu salarial selon le genre.....	77
	Annexe 4 : Contribution des travailleurs non-salariés à l'effectif et au revenu de l'emploi en milieu urbain.....	78
	Annexe 5 : Contribution des travailleurs non-salariés à l'effectif et au revenu de l'emploi .....	78
	Annexe 6 : Contribution à l'effectif des bénéficiaires et au revenu des transferts de fonds nationaux et internationaux .....	79
	Annexe 7 : indice d'inégalité dans les dimensions du développement humain .....	81
	Annexe 8 : Taux de mortalité infantile.....	82
	<b>Annexe 9 : Principales contraintes à la réduction des inégalités sociales et de DH .....</b>	<b>82</b>

# Liste des figures

Figure 1 : Evolution de la part des 10% des revenus les plus élevés dans le revenu des principales régions du monde de 1980 à 2016.....	15
Figure 2: Evolution des inégalités de revenus aux Etats-Unis et en Europe .....	16
Figure 3 : Évolution de l'indice de Gini selon le sexe au Mali .....	17
Figure 4 : Évolution de l'indice de Gini selon le milieu de résidence au Mali .....	18
Figure 5: Taux d'activité selon le sexe.....	23
Figure 6 : Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%) .....	54
Figure 7 : Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par région (%) .....	54
Figure 8 : Taux brut de scolarisation au primaire 1 selon le sexe .....	55
Figure 9 : Evolution des taux nets de scolarisation au primaire 1 .....	56
Figure 10 : taux de fréquentation des infrastructures de santé de 2011 à 2018 (%).....	57
Figure 11 : Evolution des taux de mortalité selon le sexe .....	58
Figure 12 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable selon les enquêtes EMEP 2001, ELIM 2006 et EMOP 2011 et 2018 (%) .....	59
Figure 13 : Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%) .....	60
Figure 14 : L'évolution de l'IDH du Mali de 1990 à 2017 .....	62
Figure 15 : Evolution de l'IDH selon le sexe .....	62
Figure 16 : Evolution de l'IDH et de l'IDHI du Mali selon les données du PNUD.....	64

# Liste des tableaux

Tableau 1: Taux d'activité selon le milieu de résidence (%) .....	24
Tableau 2 : Taux d'inactivité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	24
Tableau 3 : Taux des emplois créés selon le sexe (%) .....	25
Tableau 4 : Taux de sous –emploi selon le sexe (%).....	26
Tableau 5 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	27
Tableau 6: Evolution de la contribution à l'effectif et au revenu des travailleurs salariés (%).....	29
Tableau 7: Contribution à l'effectif et au revenu salarial selon la catégorie socio-professionnelle (%)	30
Tableau 8 : Contribution à l'effectif et au revenu salarial selon le milieu de résidence (%).....	30
Tableau 9 : Contribution à l'effectif et au revenu salarial selon le milieu de résidence et la CSP .....	31
Tableau 10 : Contribution à l'effectif et au revenu salarial selon la région et le sexe.....	32
Tableau 11: Contribution à l'effectif et au revenu des emplois non-salariés selon le sexe.....	33
Tableau 12: Contribution à l'effectif et au revenu des travailleurs non-salariés selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe.....	34
Tableau 13 : Contribution à l'effectif et au revenu des emplois non-salariés selon le milieu de résidence et le sexe .....	35
Tableau 14 : Contribution à l'effectif et au revenu des emplois non-salariés selon la région et le sexe (%).....	36
Tableau 15: Distribution des effectifs de bénéficiaires et du revenu de la propriété selon le sexe (%)	37
Tableau 16 : Contribution à l'effectif et au revenu de la propriété .....	38
Tableau 17 : Contribution à l'effectif et au revenu de la propriété selon les régions et le sexe .....	39
Tableau 18: Evolution des bénéficiaires et des revenus des transferts privés de fonds internationaux selon le sexe et le milieu de résidence.....	41
Tableau 19 : Motifs d'envois des transferts de fonds internationaux (%).....	41
Tableau 20 : Evolution des bénéficiaires et des revenus des transferts privés de fonds nationaux selon le sexe et le milieu .....	42
Tableau 21 : Evolution de la part des transferts internationaux allouée aux charges courantes de la famille (%). ....	43
Tableau 22 : Répartition du nombre de parcelles et superficie moyenne par exploitation.....	45
Tableau 23 : Nombre moyen de parcelles et superficie moyenne cultivée par région et selon le sexe de l'exploitant .....	45
Tableau 24 : Contribution à l'effectif et à la superficie cultivée selon le sexe (%).....	46
Tableau 25 : Mode de propriété sur les terres agricoles des agriculteurs selon le sexe (%).....	46
Tableau 26 : Mode d'accès aux terres agricoles selon le sexe (%) .....	47
Tableau 27 : Contribution à l'effectif et à la superficie cultivée selon les régions et le genre .....	48
Tableau 28: Evolution de la répartition des bénéficiaires du crédit selon le sexe .....	49
Tableau 29: Répartition des crédits selon les sources .....	50
Tableau 30 : Répartition des crédits selon les sources et le sexe .....	51

## Résumé analytique

Le présent rapport d'étude propose un diagnostic des principales formes d'inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali.

Quatre (4) formes majeures d'inégalités entravant la croissance inclusive au Mali ont été identifiées et analysées :

- les inégalités sur le marché du travail ;
- les inégalités de revenus, d'accès aux ressources productives et de redistribution ;
- les inégalités sociales et de développement humain ;
- les inégalités de genre.

Les inégalités de genre sont entendues ici comme les inégalités entre les hommes et les femmes telles que définies dans la Politique Nationale Genre-Mali (PNG). Le présent rapport met au cœur de la croissance inclusive, la réduction des inégalités de genre en raison de son caractère fondamentalement transversal. Cette forme d'inégalités étant transversale, elle a été analysée à travers les trois autres formes d'inégalités citées ci-dessus.

***Concernant les inégalités sur le marché du travail***, l'étude a permis de mettre en évidence la forte ampleur des inégalités de genre entravant la création d'emplois au Mali.

L'analyse des inégalités en matière d'activité/inactivité fait ressortir une sous-estimation du rôle des femmes dans la dynamique active de l'économie malienne alors qu'elles sont les plus nombreuses dans la population en âge de travailler. Le confinement des femmes dans un rôle fondamental de femmes au foyer, où elles ne peuvent être considérées ni comme actives ni comme en situation de chômage, ne prend pas en compte leur rôle majeur dans l'activité non rémunérée, notamment le travail domestique. En outre, les inégalités de genre s'apprécient même au niveau de la précarité de l'emploi puisque les emplois durables sont surtout occupés par les hommes.

L'analyse des inégalités en matière de chômage, fait ressortir que : (i) les femmes sont plus exposées au risque de chômage notamment du fait des pesanteurs sociales ( crainte de l'incidence négative la vie de familles des femmes sur leur productivité au travail, par exemple) qui pourraient expliquer la réticence à embaucher plus de femmes que d'hommes même à niveau de compétences identiques ; (ii) les jeunes sont plus touchés par le phénomène du chômage notamment en raison de la structure fondamentalement jeune de la population, et du nombre très élevé de jeunes diplômés sans emploi arrivant chaque année sur le marché du

travail ; (iii) une persistance du chômage malgré une croissance économique moyenne stable notamment liée à l'inadéquation entre offre et demande de travail sur le marché, renvoyant à l'impérieuse nécessité de revoir le processus de formation en adéquation avec les besoins réels de l'économie malienne.

***Comme implications de politiques publiques, il est nécessaire de :***

- prendre en compte le rôle majeur des femmes dans l'activité non rémunérée, notamment le travail domestique ;
- flexibiliser le marché du travail en faveur des femmes ;
- revoir le processus de formation en adéquation avec les besoins réels de l'économie malienne.

***A propos des inégalités de revenus, de redistribution et d'accès aux ressources productives,*** l'analyse de la distribution du revenu du travail a montré une faible inégalité pour le travail salarié au niveau global. Cependant, l'analyse selon les régions montre une distribution inégalitaire, très largement au détriment des femmes, dans les régions de Mopti et du nord du pays. Quant à l'emploi non salarié, il est source d'importantes inégalités dans la distribution du revenu entre les sexes et les milieux de résidence. Sur ce marché, les femmes bénéficient de revenu très largement en-deçà de leur relative représentation. Cette faiblesse de revenu, relativement aux hommes, est la conséquence de la faiblesse de la productivité des femmes à tous les niveaux des emplois non-salariés.

La distribution de revenu défavorable au milieu rural s'explique par la faiblesse des niveaux d'aménagement et de développement dans ce milieu (ONDD, 2019). En effet, bien que d'importantes initiatives et politiques d'aménagement aient été initiées par les différentes autorités, les résultats montrent un creusement des écarts de développement au détriment des zones rurales. Ceci contribue à la concentration des opportunités et des emplois formels en milieu urbain, ne laissant aux ruraux que les emplois informels peu rémunérés et mal structurés.

Principale ressource pour la production agricole et la création d'emplois en milieu rural, l'accès au foncier agricole est source d'inégalité entre les sexes, au détriment des femmes. En plus des causes liées aux rigidités culturelles, cette inégale répartition des terres agricoles est en partie liée au dysfonctionnement du marché foncier agricole. En effet, les femmes, tout comme les hommes, sont propriétaires de terres de cultures qui sont en partie obtenues par héritage, coutume ou liens de mariage. L'absence de marché foncier empêche le transfert de propriété et le développement de contrats agraires qui pourraient constituer un véritable palliatif aux

inégalités de distribution initiale, et permettre aux acteurs d'accéder à la terre selon leurs dotations en facteurs.

En plus de son accès limité pour tous les acteurs, le crédit est aussi inégalement réparti entre les sexes, toujours au détriment des femmes.

***Comme implications de politiques publiques, il est indispensable de :***

- renforcer les politiques et mesures d'amélioration de la productivité du travail en général, mais particulièrement celle des femmes ;
- réduire les écarts de développement entre les milieux urbains et ruraux ;
- réaliser le cadastre et attribuer les titres de propriété sur les terres agricoles afin de favoriser le développement d'un marché foncier agricole, aux niveaux national, régional et local ;
- améliorer les politiques et stratégies d'inclusion financière en général, mais particulièrement à l'endroit des femmes ;
- développer des mesures de gestion des risques agricoles dont l'assurance agricole.

***En rapport avec les inégalités sociales et de développement humain,*** l'analyse a montré que les inégalités sociales tout comme celles économiques constituent des préoccupations urgentes au Mali. Elles engendrent plusieurs conséquences dont la principale est la remise en cause de la cohésion sociale. Dans un pays déjà fragilisé par une crise aux effets négatifs multiformes, sans une solution inclusive à la question des inégalités, les perspectives seraient moins porteuses d'espoirs pour les générations futures.

Les résultats en termes d'accès aux services de santé et de nutrition, d'éducation, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que d'énergie mettent en exergue des inégalités entre les sexes, entre les régions, entre les milieux (urbain et rural). En outre, les inégalités de développement humain sont assez importantes depuis 2010.

***Les implications de politiques publiques peuvent se résumer ainsi qu'il suit :***

- développer des politiques publiques sociales favorisant des services publics de qualité et ciblant davantage les plus pauvres et les femmes ;
- veiller au respect des principes d'une inclusion sociale de façon opérationnelle ;
- adopter un principe de moins d'inégalités de développement humain en faveur du revenu, particulièrement en faveur des femmes ;
- accroître les efforts de réduction des inégalités de genre.

## Introduction

Depuis 2002, le Mali est engagé dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). Après le CSLP<sup>1</sup> et les CSCRP<sup>2</sup>, le pays s'est à présent engagé dans la mise en œuvre du document de Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD). Après celui de 2016-2018, la période actuelle est couverte par le CREDD 2019-2023. Tout comme les précédents cadres stratégiques, le CREDD 2019-2023 s'inscrit dans le cadre des objectifs internationaux de développement notamment des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont l'une des missions est la promotion d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable. C'est un programme ambitieux avec le Mali n'est pas concerné par l'ensemble des 17 ODD, et qui met au centre de ses préoccupations la croissance inclusive et la réduction des inégalités.

La croissance inclusive fait référence à la fois au rythme et au modèle de croissance économique. L'idée générale est de considérer que cette croissance devrait créer des opportunités pour tous, y compris pour les couches les plus défavorisées de la société, afin de permettre à tous à la fois « de contribuer et de bénéficier » des fruits de la croissance économique. La croissance est donc inclusive quand elle crée des opportunités économiques tout en garantissant l'égalité d'accès à celles-ci. Par conséquent, l'absence ou l'insuffisance de croissance inclusive dans un pays est fondamentalement liée à l'ampleur des inégalités entravant ce processus.

Au Mali, malgré la forte croissance économique enregistrée au cours de ces quinze (15) dernières années (5,7% en moyenne), force est de constater que les résultats en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités sur la période 2001-2017 restent faibles. En effet, pendant la même période, le taux de pauvreté est passé de 55,6% à 44,9%, et les inégalités de revenus, mesurées par l'Indice de Gini, n'ont baissé que de 0,03 point en passant de 0,39 à 0,36 (MEF, CT-CSLP, & PNUD, 2018). En outre, 64% de la population totale du pays sont touchés par la pauvreté de masse et 22% vivent dans l'extrême pauvreté.

La persistance des inégalités constitue donc un obstacle à la croissance inclusive et à la réduction de la pauvreté dans la mesure où elle prive d'importantes couches de la population malienne de l'accès aux services de santé, d'éducation, de logement, etc.

---

<sup>1</sup> Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

<sup>2</sup> Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté

Par ailleurs, la crise multidimensionnelle que traverse le Mali depuis 2012, ne fait que fragiliser davantage les résultats actuels de développement.

Cette persistance des inégalités malgré la croissance préoccupe les politiques et chercheurs au niveau des pays et du continent.

Cependant, l'inclusive de la croissance ne peut se réaliser qu'en adoptant des politiques de réduction des inégalités. Pour cela, faudrait-il encore qu'on en comprenne la véritable dynamique et les contraintes y afférentes.

De ce fait, un diagnostic des inégalités entravant le processus de croissance inclusive constituera un input important dans la compréhension des leviers d'actions de la décision publique qui aidera à mieux orienter les décideurs politiques dans l'amélioration de la qualité des résultats de développement vers une société plus juste et plus équitable.

Le présent rapport propose un diagnostic des principales formes d'inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali. Ce travail rentre dans le cadre du programme de recherche sur « *inégalités et croissance inclusive au Mali* », programme partenarial conclu entre l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) et le Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES) de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB).

Ce rapport est structuré en trois (3) parties. La première partie présente le cadrage de l'étude. Elle est suivie, dans la deuxième partie, de l'analyse-diagnostic des inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali. Enfin, la troisième et dernière partie traite des implications de politiques publiques et les perspectives de recherche.

## I. Cadrage de l'étude

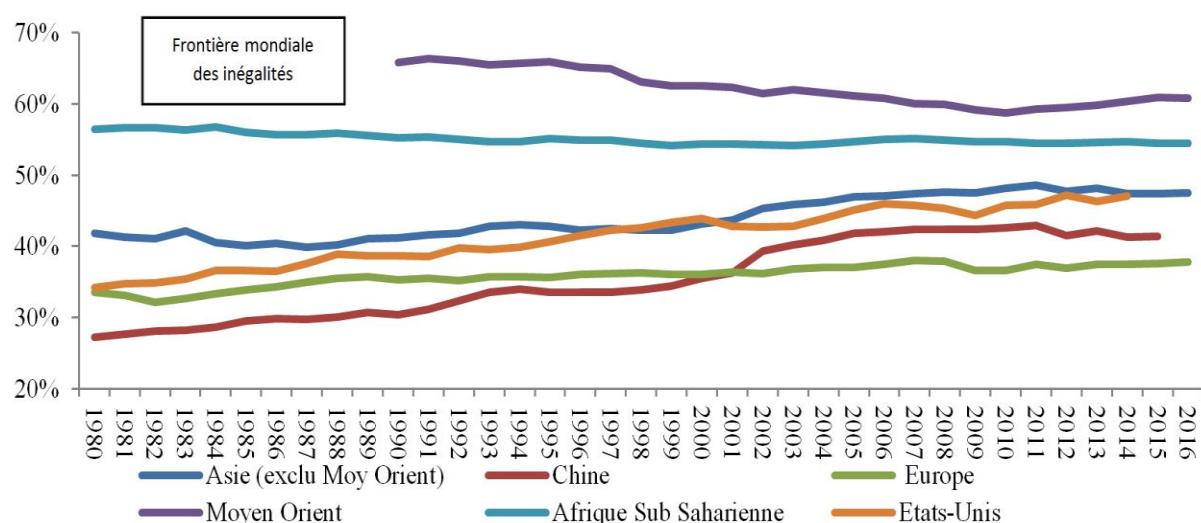
Le cadrage de l'étude est nécessaire afin de mettre en évidence la pertinence et le champ d'analyse de l'étude. Ainsi cette partie va successivement aborder : (i) l'importance des inégalités de revenus dans le monde, (ii) la pertinence de l'analyse des inégalités pour le Mali, (iii) les différentes dimensions des inégalités retenues dans le cadre de ce travail et enfin, (iv) la méthodologie adoptée dans le cadre de l'étude.

### 1.1. Importance des inégalités de revenus dans le monde

La figure ci-dessous met en évidence la dynamique des inégalités de revenus au niveau mondial. De manière générale, on observe un accroissement des inégalités de revenus au niveau mondial avec une accélération de la croissance de ces inégalités à partir des années 2000.

Si on considère les différentes régions du monde, on constate que les niveaux d'inégalités de revenus les plus faibles sont observés en Europe et en Chine. Par ailleurs, les niveaux les plus élevés sont observés au Moyen Orient et en Afrique sub-saharienne à laquelle le Mali appartient. En d'autres termes, les inégalités de revenus sont les plus fortes dans ces deux parties du monde. Par conséquent, des efforts de réduction de ces inégalités devraient être plus importants dans ces deux régions du monde.

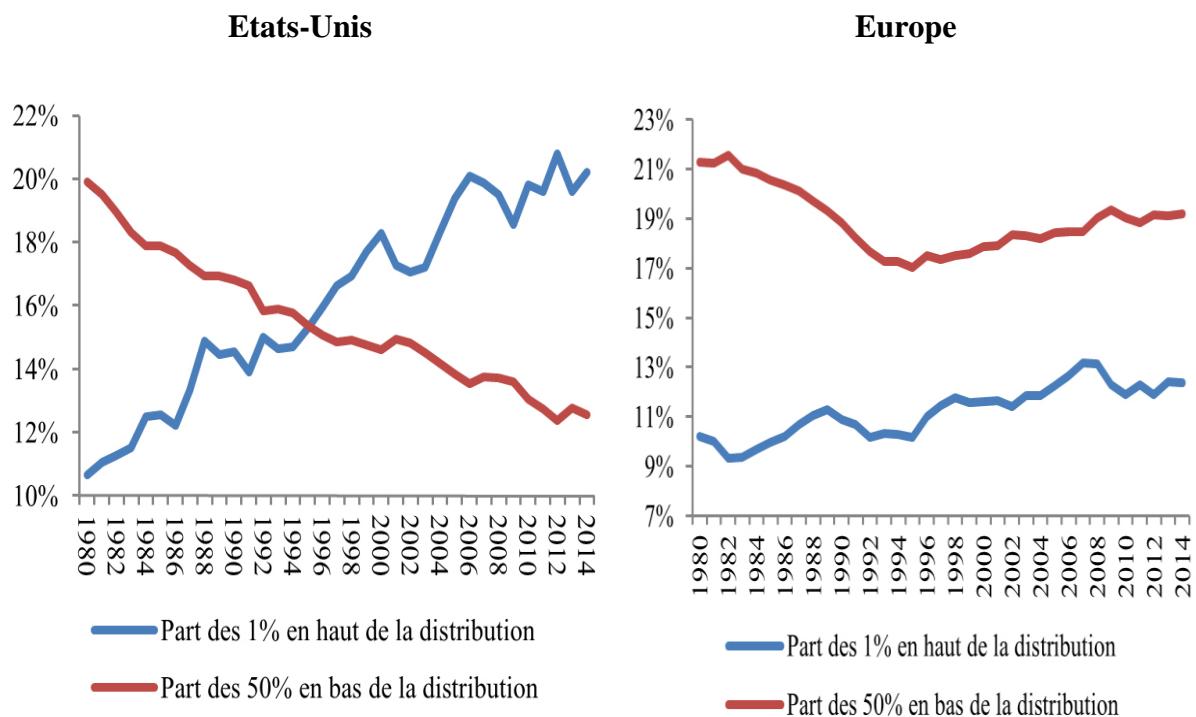
**Figure 1 :** Evolution de la part des 10% des revenus les plus élevés dans le revenu des principales régions du monde de 1980 à 2016



Source : Amal DLIA et Houssine IHNACH, 2018.

Selon Kuznets (1955), les inégalités de revenus sont inhérentes au processus de croissance. En effet, soutient-il, le creusement des inégalités est indispensable dans les phases initiales du développement. Ainsi, au début du développement, les inégalités commencent par augmenter, puis diminuent avec l'augmentation du revenu par tête. L'évidence empirique ne semble pas confirmer cette théorie pour tous les pays. La figure ci-dessous en est la parfaite illustration.

**Figure 2:** Evolution des inégalités de revenus aux Etats-Unis et en Europe



Source : Amal DLIA et Houssine IHNACH, 2018.

Dans le cas des Etats-Unis, la forte croissance économique ne s'est accompagnée que d'un creusement des inégalités de revenus. Par contre, on constate qu'en Europe le processus de croissance profite à la fois aux riches et aux couches les moins favorisées. Ce modèle européen de croissance profitant à la fois aux riches et aux pauvres est un exemple illustratif d'un processus de croissance inclusive.

## 1.2. Pertinence de l'analyse des inégalités pour le Mali

De manière générale, les politiques publiques de développement ont un caractère pro-équité. A cet effet, le Mali s'est engagé depuis 2002 dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté (CSLP, CSCR, CREDD). Cependant, les résultats de la mise en œuvre de ces politiques publiques mettent en évidence une persistance des inégalités.

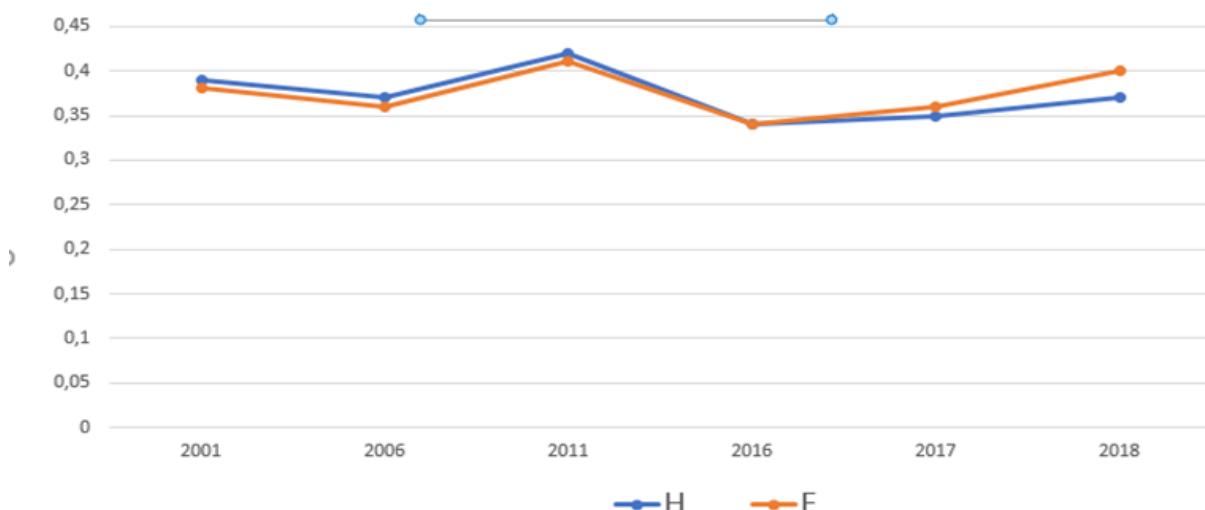
Il est à noter que les deux premières formes d'inégalités retenues (marché du travail et revenus) s'inscrivent dans le cadre de l'axe stratégique 3 du CREDD à savoir « *croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie* », tandis que les inégalités sociales et de développement humain s'inscrivent principalement au niveau de l'axe stratégique 5 du CREDD qui est « *développement du capital humain* ».

Les figures ci-dessous mettent en évidence les inégalités de revenus selon le sexe et le milieu de résidence au Mali. La mesure des inégalités de revenus la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. La valeur 0 traduit une situation d'égalité parfaite tandis que la valeur 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale.

En ce qui concerne les inégalités de revenus selon le sexe, trois faits marquants sont à noter :

- une tendance à la baisse des inégalités entre 2001 et 2016 et un faible écart entre les hommes et les femmes ;
- une tendance à la hausse des inégalités à partir de 2016 ;
- un creusement de l'écart entre les hommes et les femmes à partir de 2016.

**Figure 3 : Évolution de l'indice de Gini selon le sexe au Mali**

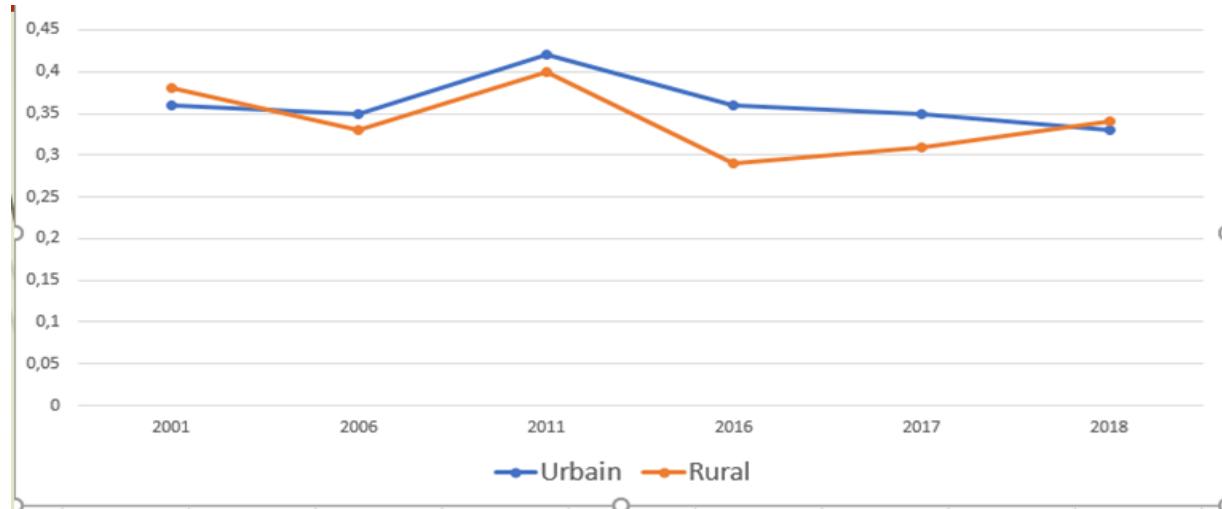


Sources : Auteurs, à partir du Rapport de l'EMOP 2018-2019.

Concernant les inégalités de revenus selon le milieu de résidence, on observe :

- une tendance commune à la baisse des inégalités entre zones urbaine et rurale de 2001 à 2016 ;
- une évolution inverse des inégalités dans les deux zones avec une baisse tendancielle en zone urbaine et un accroissement des inégalités en zone rurale à partir de 2016.

**Figure 4 :** Évolution de l'indice de Gini selon le milieu de résidence au Mali



Sources : Auteurs, à partir du Rapport de l'EMOP 2018-2019.

La persistance des inégalités de revenus selon le sexe et le milieu de résidence met en évidence certaines limites du processus de croissance inclusive au Mali. De ce fait, l'analyse approfondie des différentes dimensions des inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali trouve ainsi toute sa pertinence, surtout lorsque l'on souhaite véritablement améliorer l'efficacité des politiques publiques.

### **1.3. Dimensions des inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali**

Avant de mettre en évidence les différentes dimensions entravant le processus de croissance inclusive au Mali, il est important de rappeler les différentes définitions retenues de la croissance inclusive ainsi que de son lien avec les inégalités.

Kakwani et Pernia (2000) définissent la croissance inclusive comme une croissance qui permet aux pauvres de participer activement à l'activité économique et d'en tirer un bénéfice significatif. Pour Habito (2009), en plus de l'augmentation du produit intérieur brut (PIB), elle doit entraîner une réduction sensible de la pauvreté. Quant à Ianovichina et Lundstrom (2009), la croissance inclusive est une croissance accompagnée de perspectives d'emplois productifs accrues et de conditions d'investissement égales pour tous.

McKinley (2010) estime que la croissance inclusive est une croissance durable qui ouvre des possibilités économiques et qui permet aux membres de la société d'améliorer leur participation à la croissance et d'en bénéficier. Quant à Klasen (2010), pour qu'une croissance soit inclusive, elle doit profiter dans une large mesure à des groupes de personnes autrement défavorisés. Pour d'autres, la croissance inclusive doit aller de pair avec des revenus moins inégaux (Rauniyar et Kanbur, 2010). Bhushan (2013) estime qu'elle devrait améliorer la consommation des « groupes exclus » au moins dans les mêmes proportions que la croissance elle-même.

La Banque Asiatique de Développement (2007) définit la croissance inclusive comme celle qui garantit que les opportunités économiques créées par la croissance soient accessibles à tous, en particulier aux pauvres. Pour Ali et Son (2007), elle doit permettre une augmentation de la fonction d'opportunité sociale, qui dépend de deux facteurs : (i) les opportunités moyennes offertes à la population et (ii) le partage des opportunités entre les populations. Pour la Banque mondiale (2009), elle doit améliorer la productivité, créer les possibilités d'emploi, et doit être axée sur une analyse ex ante des sources qui alimentent la croissance forte et soutenue ainsi que des contraintes qui l'affectent, et pas seulement sur le groupe que constituent les pauvres. La Banque Africaine de Développement (2012) la perçoit comme une croissance dont le résultat confère plus de possibilités de développement socio-économiques durables pour le plus grand nombre de personnes, de régions et de pays, en protégeant en même temps les groupes vulnérables, tout ceci dans un environnement « d'équité, de justice égale, et de pluralité politique ».

L’Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE, 2014) présente la croissance inclusive comme celle qui ouvre des possibilités à tous les segments de la population et redistribue les dividendes d’une plus grande prospérité, en termes monétaires et non monétaires, de façon équitable au sein de la société. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2015), elle correspond à une croissance qui utilise les facteurs de production dont les pauvres disposent et réduit les prix des biens que les pauvres consomment.

A la lumière de ces différentes définitions de la croissance inclusive, les quatre (4) formes majeures d’inégalités suivantes ont été retenues :

- les inégalités sur le marché du travail ;
- les inégalités de revenus, d'accès aux ressources productives et de redistribution ;
- les inégalités sociales et de développement humain ;
- les inégalités de genre.

*Il est important de préciser que les inégalités de genre sont entendues ici comme les inégalités entre les hommes et les femmes telles que définies dans la Politique Nationale Genre-Mali (PNG).* En effet, le Mali s'est doté depuis 2011 d'une PNG, et le PNUD dispose également d'une stratégie genre pour le Mali à travers laquelle un indice synthétique d'inégalités de genre (IIG) a été élaboré. Ces différents documents mettent principalement l'accent sur deux aspects : les inégalités d'accès à l'emploi, aux revenus et aux services sociaux de base, d'une part, (processus de création et de redistribution des richesses au cœur de la croissance inclusive) et les inégalités en termes de droit et de gouvernance, d'autre part.

Le présent rapport met au cœur de la croissance inclusive la réduction des inégalités de genre en raison de son caractère fondamentalement transversal. Autrement dit, le rapport s'attèle à mettre en évidence « *qu'en plus de la réduction globale des inégalités, la réduction des inégalités de genre est une condition essentielle pour une croissance plus inclusive au Mali* ».

La réduction des inégalités de genre dans leurs aspects transversaux impliquera une croissance plus inclusive au Mali, et contribuera de fait à réduire les aspects spécifiques des inégalités de genre notamment en termes de droit et de participation à la gouvernance.

*Notons que ce processus de croissance inclusive ne peut véritablement se réaliser que dans le cadre d'un environnement stable, de paix et de sécurité comme pris en compte dans l'axe préalable « paix et sécurité » du CREDD 2019-2023.*

## **1.4. Démarche méthodologique**

La démarche adoptée dans le cadre de la présente étude poursuit la logique naturelle de création et de redistribution des richesses. En d'autres termes, l'analyse des inégalités entravant la croissance inclusive a été réalisée sous (i) l'angle du marché du travail, (ii) l'angle des revenus et de la redistribution, et enfin (iii) l'angle social et de développement humain.

Les inégalités de genre étant transversales, elles ont été analysées à travers les trois dimensions citées ci-dessus.

Pour chaque dimension des inégalités retenue, nous avons procédé à l'exploration, l'exploitation et l'analyse des données. Les données du Système Statistique National ont été privilégiées (ELIM, EMOP, EAC-I, EPAM, EDS-M, SMART, ...), même si d'autres sources statistiques ont été utilisées au besoin, notamment celles du PNUD.

Pour mieux apprécier la dynamique des différentes formes d'inégalités, l'accent a été mis sur l'analyse des tendances observées à partir de différents indicateurs (unidimensionnels et pluridimensionnels).

Sur la base des résultats des analyses, des implications de politiques publiques ont été formulées, d'une part, et des perspectives de recherche ont été dégagées, d'autre part.

## **II. Analyse-diagnostic de la dynamique des inégalités au Mali**

De manière concrète, l'analyse du diagnostic des inégalités se déclinera comme suit :

- *dynamique des inégalités sur le marché du travail* ;
- *dynamique des inégalités de revenus, d'accès aux ressources productives, et de redistribution* ;
- *dynamique des inégalités sociales et de développement humain*.

### **2.1. Dynamique des inégalités sur le marché du travail au Mali**

Le marché du travail peut être défini comme le lieu « théorique » de rencontre entre l'offre de travail (représentée par la population active) et la demande de travail (représentée par l'Administration et les entreprises publiques et privées). Au Mali, le marché du travail est régi et régulé par des textes législatifs et réglementaires (code du travail, statut général des fonctionnaires, etc.).

La population totale du pays est estimée à 18 millions de personnes selon l'EMOP 2016. Les ruraux comptent pour les trois quarts de cette population et les urbains pour un quart réparti entre Bamako, pour moitié, et les autres agglomérations urbaines qui se partagent l'autre moitié.

Au Mali, l'ampleur du chômage et de la pauvreté a fait de l'emploi une priorité pour les plus hautes autorités du pays. A cet effet, plusieurs projets et programmes sont mis en œuvre pour promouvoir la création d'emplois surtout pour les jeunes et les femmes constituant les couches les plus vulnérables de la population.

*Cette partie a pour objectif d'analyser la dynamique des inégalités sur le marché du travail, et de mettre en évidence l'ampleur des inégalités de genre dans ladite dynamique.*

L'analyse abordera successivement (i) la dynamique des inégalités en matière d'activité/inactivité, (ii) la dynamique des inégalités en matière d'emplois et de précarité de l'emploi, et (iii) la dynamique des inégalités en matière de chômage.

#### **2.1.1. Inégalités selon le taux d'activité et d'inactivité**

##### **2.1.1.1. Inégalités selon le taux d'activité**

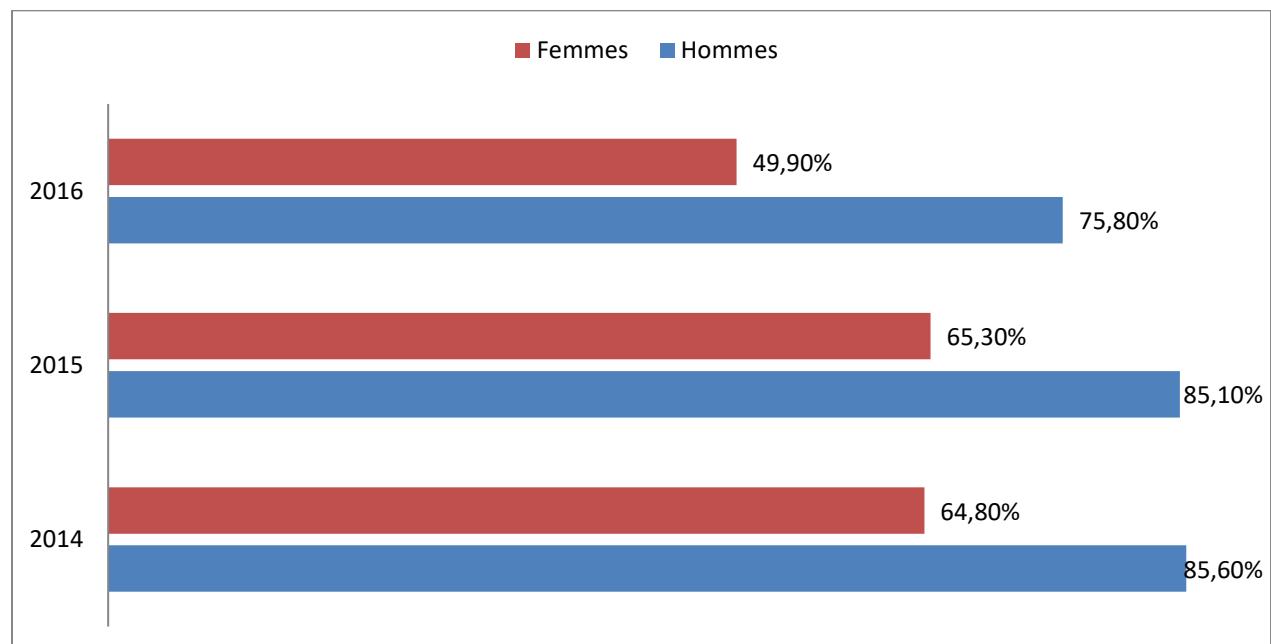
On entend par population active, la proportion de la population en âge de travailler (15 - 64 ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage. Cette population active constitue donc le potentiel de main-d'œuvre dont dispose un pays et qu'il utilise ou pourrait utiliser dans le cadre

de son processus de production. Ainsi, le taux d'activité se définit comme le ratio de la population active à la population en âge de travailler (15-64 ans).

Il ressort de l'analyse du taux d'activité général qu'il reste stable entre 2014 et 2015 (74,4%), avant de baisser en 2016 à 62%. Ce constat met en évidence l'énorme potentiel de ressources humaines productives au Mali.

Cependant, ce potentiel reste inégalement réparti entre les hommes et les femmes. Les femmes bien que plus nombreuses dans la population en âge de travailler (47% pour les hommes et 53% pour les femmes, soit une plus grande représentativité des femmes), sont moins présentes sur le marché du travail. Le taux d'activité par sexe est présenté sur le graphique suivant :

**Figure 5:** Taux d'activité selon le sexe



Sources : Auteurs à partir des données EMOP 2014, 2015, 2016.

On observe en effet que sur la période 2014-2016, le taux d'activité est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, alors qu'elles sont majoritaires au sein de la population en âge de travailler.

La répartition du taux d'activité selon le milieu de résidence met également en évidence des inégalités de genre. En effet, bien que le taux d'activité soit plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine sur la période 2015-2016 en raison d'une masse plus importante de la population active en zone rurale, les hommes sont plus actifs que les femmes comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 1:** Taux d'activité selon le milieu de résidence (%)

Population	Femmes		Hommes	
	2015	2016	2015	2016
Urbaine	55,5	43,3	75,6	71,3
Rurale	68,7	52,4	88,8	77,5

Sources : Auteurs à partir des données EMOP 2015, 2016.

### 2.1.1.2. Inégalités selon le taux d'inactivité

Les inactifs font référence à la tranche de la population qui ne peut être considérée ni comme active occupée, ni comme en situation de chômage pour diverses raisons. Concernant le taux d'inactivité (inactifs de 15 à 64 ans/pop de la même tranche d'âge), l'analyse fait aussi ressortir une inégalité de genre. En effet, cette catégorie de la population est essentiellement féminine et vivant majoritairement en milieu rural comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 2 :** Taux d'inactivité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	2014	2015	2016
Taux d'inactivité Hommes	26,2	27	27,13
Taux d'inactivité Femmes	73,8	73	72
Taux d'inactivité zone urbaine	40,2	36,8	37
Taux d'inactivité zone rurale	59,8	63,2	45,9

Sources : EMOP 2014, 2015, 2016.

L'analyse des causes du taux d'inactivité montre que la principale raison de l'inactivité des femmes est le confinement de celles-ci dans le rôle de femmes de foyer (58,4% en 2016). Il semble donc que le poids des cultures a tendance à confiner les femmes dans un rôle fondamental de femmes au foyer, où elles ne peuvent être considérées ni comme actives ni comme en situation de chômage.

- ❖ *De manière générale, il ressort une sous-estimation du rôle des femmes dans la dynamique active de l'économie malienne alors qu'elles sont les plus nombreuses dans la population en âge de travailler. Le confinement des femmes dans un rôle fondamental de femmes au foyer, où elles ne peuvent être considérées ni comme actives ni comme en situation de chômage, ne permet pas de prendre en compte leur rôle majeur dans l'activité non rémunérée, notamment le travail domestique.*

### **2.1.2. Inégalités en matière d'emplois et de précarité de l'emploi**

Le taux d'emploi désigne le rapport entre la population pourvue d'un emploi (actifs occupés) et la population en âge de travailler (15 – 64 ans). Le taux d'emploi permet ainsi de savoir dans quelle mesure la population participe à des activités productives au sein de l'économie.

L'analyse de la dynamique de création d'emplois traduit également une inégalité de genre dans la mesure où le taux d'emploi chez les hommes est plus important que chez les femmes avec plus de 20 points de pourcentage d'écart entre 2014 et 2016. Par ailleurs, un aspect préoccupant de cette dynamique globale est de constater que le taux d'emplois créés chez les femmes a une tendance baissière sur toute la période considérée.

**Tableau 3 : Taux d'emploi selon le sexe (%)**

	2014	2015	2016
Hommes	79,3	74,6	74,8
Femmes	58,8	56,4	49,3

Sources : Auteurs, à partir des données EMOP 2014, 2015, 2016.

**En outre, les inégalités de genre s'apprécient même au niveau de la précarité de l'emploi.**

En effet, les emplois durables sont principalement destinés aux hommes. En 2014 par exemple, le taux d'emplois durables créés chez les hommes était de 81,9%, tandis qu'il n'était que de 18,1% chez les femmes.

Par ailleurs, les placements ont essentiellement bénéficié aux hommes qui ont occupé plus de trois quarts des emplois pourvus. Aussi, la proportion des demandes satisfaites est également plus élevée pour les hommes (22,9 % pour les hommes contre 16,3 % pour les femmes).

**Les inégalités sont perceptibles même au niveau du sous-emploi.** Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le sous-emploi existe « lorsque la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne est inadéquate par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de faire ». L'analyse des inégalités à ce niveau fait ressortir que :

- les femmes sont nettement plus touchées par le phénomène de sous-emploi que les hommes,
- les jeunes sont aussi fortement touchés par le phénomène de sous-emploi.

**Tableau 4 : Taux de sous –emploi selon le sexe (%)**

	2014	2015	2016
Global	10,2	9	11,9
Hommes	3,4	3,4	5,3
Femmes	17,9	15,4	20,6
Jeunes (15-24 ans)	9,9	8,1	12,4

Sources : Auteurs, à partir des données EMOP 2014, 2015, 2016.

**Les inégalités sont perceptibles même au niveau du choix de travail.** En effet, on constate que les demandes d'emplois sont plus orientées vers les métiers du secteur tertiaire que vers ceux porteurs du pays comme l'agriculture, l'industrie et l'artisanat.

Par exemple en 2014, sur les 67 jeunes retenus, 44,8% de jeunes femmes diplômées ont été placées en stage de qualification professionnelle contre 55,2% de jeunes hommes.

### 2.1.3. Inégalités en matière de chômage

En matière de chômage, trois critères sont principalement utilisés par le Bureau International du Travail (BIT) pour considérer un individu comme chômeur :

- être sans emploi pendant la période de référence ;
- avoir entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence ;
- être prêt à travailler immédiatement s'il trouvait du travail (en général moins de 15 jours).

L'analyse de la dynamique du chômage montre aussi qu'il existe des inégalités d'accès au marché du travail en termes de genre. De manière générale, quatre (4) constats majeurs se dégagent du tableau ci-dessous:

- malgré une croissance économique moyenne relativement robuste et stable sur la période 2014-2016, le chômage au cours de cette période n'a cessé d'augmenter à tous les niveaux,
- les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes,
- les jeunes sont plus touchés par le chômage que les adultes,
- le chômage touche plus les zones urbaines que rurales.

**Tableau 5 :** taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	2014	2015	2016
Global	8,2	9,4	9,7
Hommes	7,3	8,1	8,4
Femmes	9,3	10,8	11,4
Jeunes (15-24 ans)	11,1	22,5	30,4
Zone urbaine	11,9	11,7	12,1
Zone rurale	7,1	8,7	9,0

Sources : Auteurs à partir des données EMOP 2014, 2015, 2016.

*La persistance du chômage malgré une croissance moyenne relativement robuste est une forme d'inégalités, et pourrait fondamentalement s'expliquer par un problème d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail.* En effet, alors que les demandes d'emploi proviennent essentiellement des personnes ayant un niveau d'instruction élevé qui correspondent aux cadres supérieurs, moyens ou agents de maîtrise, les offres concernent majoritairement les emplois non qualifiés (ouvriers, manœuvres, etc.). Ces catégories socioprofessionnelles représentaient près des deux tiers des offres enregistrées par l'ANPE et les différents bureaux de placements privés au Mali sur la période 2014-2016.

Par ailleurs, si l'on s'intéresse aux métiers pour lesquels les emplois sont offerts, on observe que moins d'un tiers des offres concernent les métiers de la gestion administrative et financière, du service juridique et du commerce qui représentent la moitié des demandes enregistrées au cours de la même période. Près de la moitié des offres de travail ne trouvent pas preneurs, pendant qu'au même moment 80% des demandes ne sont pas satisfaites sur le marché du travail.

*Globalement, il ressort que : (i) les femmes sont plus exposées au risque de chômage notamment du fait des pesanteurs sociales ( crainte de la vie de familles des femmes par exemple) qui pourraient expliquer la réticence à embaucher plus de femmes que d'hommes même à niveau de compétences similaires ; (ii) les jeunes sont plus touchés par le phénomène du chômage notamment en raison de la structure fondamentalement jeune de la population, et de l'ampleur des nouveaux diplômés sans emploi arrivant chaque année sur le marché du travail ; (iii) une persistance du chômage malgré une croissance économique robuste notamment liée à l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail sur le marché, renvoyant à l'impérieuse nécessité de revoir le processus de formation en adéquation avec les besoins réels de l'économie malienne.*

## **2.2. Dynamique des inégalités de revenus, d'accès aux ressources productives et de redistribution**

Cette section aborde successivement : (i) la dynamique des inégalités de revenus, (ii) celle des inégalités d'accès au foncier agricole et enfin (iii) celle des inégalités d'accès au crédit.

### **2.2.1 Inégalités de revenus et de redistribution**

Cette sous-section analyse la distribution du revenu selon les sources primaires et secondaires. Dans le cadre de la répartition primaire, elle analyse la formation et la distribution selon la nature de l'emploi et des revenus de la propriété issus de la participation des acteurs au marché du travail. Pour ce qui est des sources secondaires, elles s'intéressent particulièrement au revenu des transferts privés.

#### **2.2.1.1 Inégalités des revenus de l'emploi**

Deux approches sont utilisées par l'INSTAT dans le cadre de leurs enquêtes pour recueillir le revenu de l'emploi des individus. Il leur est demandé de déclarer le revenu mensuel lié à leur principal emploi. Au cas où cela s'avère peu concluant, le revenu de l'individu est positionné selon les tranches de classes de revenus définies à cet effet. L'analyse des différentes bases EPAM et EMOP montre que plus de 60% des individus arrivent à déclarer leur revenu mensuel. Nous avons, dans le cadre de ce travail, retenu les individus ayant réellement révélé leur revenu. Notre objectif n'étant pas de calculer des revenus agrégés mais d'analyser les variations relatives de revenus, en vue de réduire au mieux les biais d'agrégation.

Nous nous sommes limités à l'analyse de la dynamique du revenu au niveau de l'emploi principal, l'objectif étant d'appréhender la structure de la distribution primaire du revenu et non le calcul du revenu total de l'emploi. Notre intérêt pour l'activité principale est motivé par le fait que c'est elle qui occupe le plus de temps de l'employé au travail ou qui lui procure le revenu le plus élevé (INSTAT, 2017).

L'INSTAT regroupe les travailleurs en quatre grands groupes : (i) les salariés qui sont des personnes travaillant pour un employeur public ou privé et qui reçoivent une rémunération, (ii) les employeurs qui sont des personnes travaillant seules ou avec un ou plusieurs associés et employant au moins un salarié, (iii) les personnes travaillant à leur propre compte ou avec un ou plusieurs associés, mais n'employant pas de salariés, et (iv) les aides familiaux qui sont des personnes travaillant dans les entreprises familiales et qui ne sont pas rémunérées, mais pouvant bénéficier d'avantages indirects. Ces quatre catégories sont par la suite regroupées selon les salariés et les non-salariés.

### 2.2.1.1. Inégalités de revenus au niveau des emplois salariés

Les emplois salariés comprennent (i) les cadres supérieurs, les ingénieurs et assimilés, (ii) les cadres moyens et agents de maîtrise, (iii) les employés et ouvriers qualifiés, (iv) les employés et ouvriers semi qualifiés et (v) les manœuvres.

#### a. Selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle au niveau national

L'analyse de la dynamique de la distribution des revenus salariés montre une légère discrimination au profit des hommes comparativement aux femmes. Elle révèle qu'en plus de leur faible participation au marché du travail relativement aux hommes, les femmes perdent en moyenne un point de pourcentage de revenu relativement à leur niveau de représentativité dans l'effectif total. En effet, en 2007, avec une contribution à l'effectif des salariés de 75%, les hommes ont obtenu 76% du revenu salarial, soit un gain d'un point de pourcentage. En 2017, la tendance est maintenue mais avec une faible contribution des femmes à l'effectif. Elles sont passées de 25% en 2007 à seulement 12% en 2017. Il en découle donc que les femmes sont victimes d'une double discrimination dans la répartition du revenu du travail salarié. D'une part, leur faible participation au travail salarié relativement aux hommes, les prive d'un revenu potentiel important. D'autre part, elles obtiennent des revenus inférieurs à ceux des hommes.

**Tableau 6:** Evolution de la contribution à l'effectif et au revenu des travailleurs salariés (%)

	2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	75	25	77	23	88	12
Revenu (%)	76	24	79	21	89	11

Sources : Auteurs à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

L'analyse selon la catégorie socio-professionnelle montre que cette différence pourrait être due aux cadres supérieurs et moyens. Bien qu'il n'y ait pas de discrimination salariale significative entre hommes et femmes au niveau de l'emploi salarié au Mali, la différence pourrait provenir de la responsabilité des hommes relativement aux femmes, au niveau de ces emplois. En effet, malgré la volonté des autorités de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'approbation de la Politique Nationale Genre du Mali, les femmes semblent être encore sous-représentées dans les postes à responsabilité conférant également des salaires plus élevés en raison des avantages y afférents. Ceci pourrait donc expliquer une partie de la différence du revenu salarial entre les sexes.

**Tableau 7:** Contribution à l'effectif et au revenu salarial selon la catégorie socio-professionnelle (%)

		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	81	19	90	10	87	13
Cadres supérieurs	Revenu (%)	84	16	95	5	88	12
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Cadres moyens	Effectif (%)	75	25	75	25	73	27
	Revenu (%)	80	20	79	21	73	27
		2007		2015		2017	
Ouvriers qualifiés		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	76	24	82	18	86	14
	Revenu (%)	76	24	80	20	86	14
Ouvriers non qualifiés		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	73	27	82	18	86	14
Maneuvres	Revenu (%)	66	34	80	20	86	14
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Maneuvres	Effectif (%)	69	31	70	30	83	17
	Revenu (%)	60	40	64	36	92	8

Sources : Auteurs à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

**b. Selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle en fonction du milieu de résidence**

Excepté 2017 (voir tableau ci-dessous) où les salariés ruraux obtiennent une meilleure distribution de revenu par rapport aux urbains, l'on observe une certaine équité dans la distribution du revenu salarial entre ces deux milieux. L'analyse selon la catégorie socio-professionnelle montre que le milieu rural bénéficie d'une meilleure distribution au niveau des cadres supérieurs et des ouvriers qualifiés. Ceci pourrait s'expliquer par le fait, qu'en plus des salariés du public, le secteur rural abrite de nombreux projets et d'Organisations Non Gouvernementales (ONGs) offrant de meilleurs traitements. Les ouvriers qualifiés interviennent souvent en milieu rural dans le cadre des projets ; ce qui leur confère un avantage salarial.

**Tableau 8 :** Contribution à l'effectif et au revenu salarial selon le milieu de résidence (%)

	2007		2015		2017	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Effectif (%)	76	24	83	17	74	26
Revenu (%)	76	24	83	17	68	32

Sources : Auteurs à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

L'analyse selon le milieu de résidence et la catégorie socio-professionnelle révèle la même tendance. En effet, tout comme le niveau national, l'analyse selon le genre et le milieu de résidence montre une certaine équité dans la distribution du revenu salarial.

**Tableau 9 :** Contributions à l'effectif et au revenu salarial selon le milieu de résidence et la CSP

Cadres supérieurs							
		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contributions	Effectif (%)	88	13	99	1	94	6
	Revenu (%)	82	18	97	3	88	12
Cadres moyens							
		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contributions	Effectif (%)	73	27	82	18	84	16
	Revenu (%)	72	28	84	16	80	20
Ouvriers qualifiés							
		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contributions	Effectif (%)	71	29	87	13	86	14
	Revenu (%)	70	30	86	14	81	19
Ouvriers non qualifiés							
		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contributions	Effectif (%)	89	11	73	27	44	56
	Revenu (%)	91	9	71	29	36	64
Manœuvres							
		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contributions	Effectif (%)	63	37	81	19	74	26
	Revenu (%)	70	30	80	20	68	32

Sources : Auteurs, à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

### c. Selon le sexe et par région administrative

Tout comme le niveau national, les données révèlent également au niveau des différentes régions du pays, une faible participation des femmes relativement aux hommes. Si au niveau global, il ne semble pas y avoir de forte inégalité dans la distribution de revenu salarial entre hommes et femmes, l'analyse par région montre un tout autre résultat. Dans les quatre premières régions, plus le district de Bamako, la distribution du revenu salarial suit la tendance nationale avec un petit avantage au profit des hommes. Ce n'est pas le cas pour la région de Mopti et celles du Nord où les hommes bénéficient d'une distribution très favorable, relativement à leur représentativité sur le marché de l'emploi salarié.

**Tableau 10 : Contribution à l'effectif et au revenu salarial selon la région et le sexe**

Kayes							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	88	12	91	9	88	12
	Revenu (%)	94	6	94	6	87	13
Koulikoro							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	83	17	77	23	88	12
	Revenu (%)	87	13	76	24	87	13
Sikasso							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	76	24	75	25	63	37
	Revenu (%)	77	23	74	26	75	25
Ségou							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	73	27	74	26	76	24
	Revenu (%)	85	15	75	25	74	26
Mopti							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	48	52	55	45	54	46
	Revenu (%)	72	28	82	18	80	20
Tombouctou							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	88	12	88	12	80	20
	Revenu (%)	84	16	90	10	77	23
Gao							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	51	49	68	32	79	21
	Revenu (%)	86	14	89	11	87	13
Bamako							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	71	29	73	27	78	22
	Revenu (%)	71	29	81	19	79	21

Sources : Auteurs, à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

### 2.2.1.1.2. Inégalités des revenus au niveau des emplois non-salariés

Les emplois non-salariés concernent : (i) les patrons et employeurs, (ii) les travailleurs indépendants, (iii) les travailleurs en association, (iv) les apprentis et (v) les aides-familiaux. Représentant plus des trois quarts (¾) de l'effectif des travailleurs, ces non-salariés sont majoritairement constitués de travailleurs indépendants qui représentent plus de 60% de l'effectif. Ces derniers évoluent principalement dans l'informel surtout à travers le secteur primaire<sup>3</sup> qui emploie plus de 60% des travailleurs, et du secteur du commerce avec plus de 16% de l'effectif (ONEF, 2016).

#### a. Selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle au niveau national

Si au niveau des emplois salariés, on observe une faible inégalité dans la distribution du revenu entre les sexes, les emplois non-salariés donnent un résultat très différent. Les données montrent que les femmes sont très largement défavorisées dans la distribution du revenu des emplois non-salariés. En 2007, les femmes ont représenté 52% de l'effectif des non-salariés alors qu'elles n'ont obtenu que 33% du revenu, soit un écart de 19 points de pourcentage relativement à leur représentativité. En 2017, avec 48% de l'effectif, elles n'ont obtenu que 24% du revenu découlant des activités non-salariales, soit un écart de 24 points de pourcentage.

**Tableau 11:** Contributions à l'effectif et au revenu des emplois non-salariés selon le sexe

	2007		215		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	48	52	51	49	52	48
Revenu (%)	67	33	76	24	76	24

Sources : Auteurs, à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

L'analyse selon la catégorie socio-professionnelle montre que l'écart de revenus s'est creusé à tous les niveaux, et cela au détriment des femmes. Cet écart est encore plus prononcé dans les secteurs qui renferment en majorité les femmes travailleuses non-salariées, dont les emplois indépendants, les travailleurs en association et les aides familiaux. Etant donné que les travailleurs des deux sexes sont aussi importants dans ces secteurs, la faiblesse du revenu des femmes comparativement à celui des hommes traduit la faiblesse de leur productivité. Ces résultats sont conformes à ceux du rapport de l'ONDD (2019) où les femmes sont structurellement et économiquement dépendantes sur tout leur cycle de vie et ne contribuent qu'à hauteur de 23% au revenu du travail.

<sup>3</sup> Agriculture, élevage, pêche et foresterie.

**Tableau 12:** Contributions à l'effectif et au revenu des travailleurs non-salariés selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe

<b>Patrons et employeurs</b>							
Contributions		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	72	28	90	10	88	12
Contributions	Revenu (%)	77	23	92	8	92	8
<b>Travailleurs à leur propre compte</b>							
Contributions		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	50	50	47	53	48	52
Contributions	Revenu (%)	68	32	75	25	75	25
<b>Associés</b>							
Contributions		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	83	17	65	35	75	25
Contributions	Revenu (%)	91	9	83	17	90	10
<b>Apprentis</b>							
Contributions		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	83	17	81	19	82	18
Contributions	Revenu (%)	96	4	88	12	89	11
<b>Aide familiale</b>							
Contributions		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	32	68	52	48	51	49
Contributions	Revenu (%)	35	65	72	28	71	29

Sources : Auteurs, à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

### **b. Selon le sexe en fonction du milieu de résidence**

L'analyse de la distribution du revenu des emplois non-salariés montre une distribution défavorable au milieu rural. Au Mali, plus de 60% des emplois sont créés dans le secteur Agro-sylvo-pastoral alors que ce secteur ne contribue qu'à environ 6% des emplois salariés (ONEF, 2015). En effet, les politiques d'urbanisation et d'aménagement n'ayant pas favorisé un développement équilibré du territoire (ONDD, 2019), les emplois formels et mieux rémunérés se sont concentrés dans les centres urbains. En plus, les données confirment que, quels que soient le milieu de résidence et la catégorie socio-professionnelle, les femmes bénéficient d'une distribution défavorable du revenu de l'emploi non-salarié.

**Tableau 13** : Contributions à l'effectif et au revenu des emplois non-salariés selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau national							
		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contributions	Effectif (%)	21	79	32	68	32	68
	Revenu (%)	34	66	45	55	45	55
Niveau urbain							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	47	53	54	46	54	46
	Revenu (%)	66	34	78	22	76	24
Niveau rural							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	48	52	49	51	51	49
	Revenu (%)	67	33	75	25	75	25

Sources : Auteurs à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

### c. Selon le sexe et par région administrative

La tendance observée se confirme au niveau de toutes les régions administratives du pays. Les femmes sont très largement défavorisées dans la distribution des revenus des emplois non-salariés. Ceci est la conséquence du différentiel de productivité entre les deux sexes sur ce marché. En effet, les données prouvent la très faible productivité des femmes comparativement aux hommes.

**Tableau 14 : Contributions à l'effectif et au revenu des emplois non-salariés selon la région et le sexe (%)**

Kayes							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	48	52	43	58	44	56
	Revenu (%)	66	34	67	33	55	45
Koulikoro							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	45	55	62	38	54	46
	Revenu (%)	70	30	70	30	53	47
Sikasso							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	48	52	44	56	45	55
	Revenu (%)	60	40	77	23	76	24
Ségou							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	48	52	56	44	54	46
	Revenu (%)	81	19	75	25	76	24
Mopti							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	48	52	55	45	54	46
	Revenu (%)	72	28	82	18	80	20
Tombouctou							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	88	12	88	12	80	20
	Revenu (%)	84	16	90	10	77	23
Gao							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	51	49	68	32	79	21
	Revenu (%)	86	14	89	11	87	13
Bamako							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	52	48	49	51	50	50
	Revenu (%)	68	32	74	26	76	24

Sources : Auteurs, à partir des bases EPAM, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

### 2.2.1.2 Inégalités de revenu hors emplois

En plus des revenus issus de l'emploi, des individus peuvent bénéficier de revenus hors emploi qui viendront en complément du premier. Notre analyse porte sur les revenus de la propriété et ceux des transferts privés de fonds.

#### 2.2.1.2.1 Inégalités des revenus de la propriété

Les revenus de la propriété concernent les revenus que reçoivent les propriétaires des actifs financiers ou des actifs corporels non produits en échange de leur mise à la disposition d'autres unités institutionnelles. Pour les individus, les revenus de la propriété sont principalement constitués des intérêts, des dividendes et éventuellement des loyers.

##### a. Selon le sexe au niveau national

L'analyse de la dynamique des revenus de la propriété montre que, quelle que soit la distribution des effectifs des bénéficiaires, la distribution des revenus reste favorable aux hommes, même si l'ampleur s'est nettement réduite dans le temps. Les hommes obtiennent toujours des revenus supérieurs à leur niveau de représentativité dans l'effectif des bénéficiaires. En 2004, 35% des bénéficiaires étaient des hommes. Cependant, ils obtenaient 59% des revenus, soit un gain de 24 points de pourcentage par rapport à leur représentativité. En 2017, ils ont constitué 58% des effectifs avec 71% des revenus.

**Tableau 15:** Distribution des effectifs de bénéficiaires et du revenu de la propriété selon le sexe (%)

	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	35	65	75	25	85	15	58	42
Revenu (%)	59	41	72	28	94	6	71	29

Sources : Auteurs à partir des bases EPAM 2004, 2007 et EMOP 2014 et 2017.

##### b. Selon le sexe en fonction du milieu de résidence

L'analyse selon le milieu de résidence montre une distribution défavorable au milieu rural. Selon le sexe, on observe également, tout comme au niveau global, une distribution largement défavorable aux femmes avec une ampleur plus importante pour le milieu rural. Le faible revenu du milieu rural, relativement au milieu urbain, est la conséquence de la faiblesse des opportunités de ce milieu (ONDD, 2019). En plus, la pauvreté qui y sévit, réduit la capacité des ruraux à saisir les opportunités économiques.

**Tableau 16 : Contributions à l'effectif et au revenu de la propriété**

Revenu de la propriété selon le milieu de résidence								
	2004		2007		2015		2017	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Effectif (%)	46	54	23	77	47	53	52	48
Revenu (%)	63	37	35	65%	77	23	53	47
Revenu de la propriété selon le sexe en milieu urbain								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	48	52	68	32	90	10	62	38
Revenu (%)	73	27	81	19	95	5	76	24
Revenu de la propriété selon le sexe en milieu Rural								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	24	76	76	24	81	19	56	44
Revenu (%)	36	64	67	33	89	11	64	36

Source : Auteurs à partir des bases EPAM 2004, 2007 et EMOP 2014 et 2017.

### c. Selon le sexe en fonction des régions administratives

L'analyse selon les régions administratives montre que l'inégalité de distribution du revenu de la propriété est une réalité dans toutes les régions du pays. En effet, en plus de leur faible représentativité dans les effectifs des bénéficiaires, les femmes sont toujours victimes d'une distribution du revenu de la propriété par rapport aux hommes. Tout comme au niveau national, les zones rurales et les femmes bénéficient de distribution défavorable de revenu respectivement face au milieu urbain et aux hommes dans toutes les régions. Cette situation est imputable à la pauvreté des femmes relativement aux hommes et aux conséquences des insuffisances dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement et d'urbanisation ayant conduit aux pertes d'opportunités dans le milieu rural.

Tableau 17 : Contributions à l'effectif et au revenu de la propriété selon les régions et le sexe

Kayes								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	100	0	33	67	82	18	89	11
Revenu (%)	100	0	13	87	96	4	92	8
Koulikoro								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	100	0	82	18	100	0	-	-
Revenu (%)	100	0	47	53	100	0%	-	-
Sikasso								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	5	95	81	19	88	12	89	11
Revenu (%)	8	92	90	10	90	10	96	4
Ségou								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	37	63	67	33	100	0	100	0
Revenu (%)	31	69	99	1	100	0	100	0
Mopti								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	55	45	100	0	100	0
Revenu (%)	-	-	86	14%	100	0	100	0
Tombouctou								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	33	67	-	-	76	24	35	65
Revenu (%)	23	77	-	-	96	4	37	63
Gao								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	100	0	100	0	100	0
Revenu (%)	-	-	100	0	100	0	100	0
Bamako								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	78	22	75	25	86	14	84	16
Revenu (%)	88	12	66	34	94	6	90	10

Sources : Auteurs à partir des bases EPAM 2004, 2007 et EMOP 2015 et 2017.

### **2.2.1.2.2 Inégalités des revenus de transferts privés**

L'analyse de la distribution secondaire des revenus permet de comprendre la manière dont les revenus primaires des agents économiques sont affectés par les diverses opérations de transfert. A ce niveau, nous nous sommes intéressés aux revenus des transferts privés de fonds issus de la migration internationale et intérieure.

#### **a. Distribution du revenu des transferts internationaux**

Les données révèlent que les transferts de fonds internationaux sont plus destinés aux hommes qu'aux femmes. Cependant, l'analyse des distributions individuelles offre un résultat un peu équilibré entre les sexes. Selon le milieu de résidence, on observe une diminution des transferts à destination du milieu rural au profit des centres urbains qui profitent également d'une meilleure distribution.

L'analyse selon les milieux montre que les transferts de fonds profitent plus aux femmes qu'aux hommes en milieu urbain. En milieu rural, ce sont les hommes qui bénéficient très largement d'un avantage de revenu lié à ces envois de fonds. La distribution favorable aux hommes en milieu rural s'explique par la structure familiale et la responsabilité incomptant au chef de famille. Comparativement au milieu urbain, les ménages ruraux sont de grande taille et l'organisation de la production est de type familial avec un pouvoir accru pour le chef de ménage. Etant donné que 86% (EMOP, 2017) des transferts de fonds internationaux sont destinés aux charges courantes du ménage, les sommes sont généralement destinées au chef du ménage pour le compte de tous les membres.

**Tableau 18:** Evolution des bénéficiaires et des revenus des transferts privés de fonds internationaux selon le sexe et le milieu de résidence

Selon le genre									
		2004		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	57	43	50	50	67	33	58	42
	Revenu (%)	56	44	52	48	65	35	59	41
Selon le milieu de résidence									
		2004		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contribution	Effectif (%)	20	80	30	70	17	83	31	69
	Revenu (%)	46	54	56	44	32	68	40	60
Selon le sexe en milieu urbain									
		2004		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	44	56	46	54	44	56	51	49
	Revenu (%)	35	65	56	44	41	59	40	60
Selon le sexe en milieu rural									
		2004		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	59	41	51	49	57	43	60	40
	Revenu (%)	86	14	80	20	62	38	71	29

Source : Auteurs à partir des bases EPAM 2004 et 2007 et EMOP 2014 et 2017.

Ces fonds viennent généralement en appui aux familles dans la prise en charge des dépenses courantes. En effet, ces dernières années, en moyenne, plus de 70% des cas de transferts internationaux ont servi à la prise en charge de besoins courants des familles.

**Tableau 19 :** Motifs d'envois des transferts de fonds internationaux (%)

Années	2015	2016	2017
Achat de bétail	0,49	1,38	1,63
Achat de terre	0,99	0,34	1,02
Achat d'équipements/intrants agricoles	2,71	13,45	4,29
Commerce	0,99	1,38	1,84
Besoins de famille	75,12	61,03	85,92
Autres	19,71	22,41	5,30

Sources : Auteurs, à partir des bases EPAM 2004, 2007 et EMOP 2015, 2016 et 2017.

### b. Distribution du revenu des transferts nationaux

Pour ce qui est des envois de fonds nationaux réguliers, les données révèlent un accroissement des transferts de fonds à destination des hommes et une diminution de la part des femmes. En 2007, 45% des bénéficiaires des transferts nationaux de fonds étaient des hommes contre 55% de femmes. La tendance a été nettement inversée. En effet, en 2017, les hommes représentent

63% des bénéficiaires contre seulement 37% pour les femmes. Cependant, malgré la baisse de leur représentativité, on observe une distribution de revenu légèrement favorable aux femmes relativement à leur représentativité ces dernières années.

Selon le milieu de résidence, on observe une meilleure distribution au profit du milieu urbain. En effet, même si le nombre de bénéficiaires en milieu rural est plus important que celui du milieu urbain, le milieu rural reçoit moins en volume de transferts. En 2007, les urbains représentaient 22% des bénéficiaires et obtenaient 29% des revenus des transferts nationaux. En 2017, ils représentent 36% et obtiennent 50% des revenus. Quel que soit le milieu de résidence, les hommes restent favorisés par la distribution de revenus de transferts nationaux. Ce relatif avantage est lié à la responsabilité de l'homme qui est le chef de ménage et reçoit à cet effet les transferts de fonds pour la prise en charge des principales dépenses communes/collectives à la famille.

**Tableau 20 :** Evolution des bénéficiaires et des revenus des transferts privés de fonds nationaux selon le sexe et le milieu de résidence

Selon le genre							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	0,45	0,55	0,68	0,32	0,63	0,37
	Revenu (%)	0,53	0,47	0,65	0,35	0,58	0,42
Selon le milieu de résidence							
		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Contributions	Effectif (%)	0,22	0,78	0,38	0,62	0,36	0,64
	Revenu (%)	0,29	0,71	0,59	0,41	0,5	0,5
Selon le milieu urbain							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	0,3	0,7	0,54	0,46	0,5	0,5
	Revenu (%)	0,37	0,63	0,55	0,45	0,47	0,53
Selon le milieu rural							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contributions	Effectif (%)	0,5	0,5	0,76	0,24	0,7	0,3
	Revenu (%)	0,59	0,41	0,81	0,19	0,69	0,31

Sources : Auteurs à partir des bases EPAM 2004 et 2007 et EMOP 2014 et 2017.

Tout comme au niveau national, l'analyse de la distribution des revenus des transferts de fonds internationaux et nationaux donne une distribution du revenu favorable aux hommes et aux centres urbains. Ceci est la conséquence de la structure familiale au Mali où l'homme est le

chef du ménage. Etant donné qu'en moyenne plus de 60% des envois de fonds servent à financer les charges courantes des ménages, ceci place donc les hommes en bonne posture pour la réception et la gestion de ces fonds.

**Tableau 21** : Evolution de la part des transferts internationaux allouée aux charges courantes de la famille (%)

Années Parts des transferts par région	2015	2016	2017
Kayes	71,81	50,27	87,01
Koulakoro	87,50	100	100
Sikasso	84,38	87,18	93,75
Ségou	100	72,73	95,45
Mopti	81,48	55,56	70
Tombouctou	33,33	83,33	85,71
Gao	88,89	75	75
Bamako	68,42	84,62%	57,89%

Sources : Auteurs, à partir des bases EMOP 2015, 2016 et 2017.

Quelle que soit leur origine, les transferts de fonds constituent une composante essentielle du revenu des ménages. Ils sont essentiels dans l'amélioration des conditions de vie des populations à travers principalement le financement des dépenses courantes des ménages.

## 2.2.2 Inégalités d'accès aux ressources productives

Plus de la moitié de la population malienne vit en milieu rural qui abrite plus de 62% des travailleurs (EMOP, 2017). L'agriculture y est la principale activité avec 57% et occupe une place de choix dans le revenu des ménages. Dans toutes les régions administratives du pays, elle reste de loin l'activité la plus dominante suivie par l'élevage.

Le développement de l'agriculture occupe une place de choix dans la stratégie de développement du pays. Il est intégré dans l'axe stratégique 3 du CREDD 2019-2023 relatif à la « croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » dont les objectifs stratégiques sont (i) créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive, (ii) promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif, (iii) développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois, (iv) développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production et (v) mettre en place et développer un partenariat et une stratégie de financement du développement.

Deux documents servent de référence à l'ensemble des interventions dans le secteur agricole : la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et la Politique de Développement Agricole (PDA). La LOA couvre l'ensemble des activités économiques du secteur Agricole et péri-Agricole notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, l'aquaculture, l'apiculture, la

chasse, la foresterie, la cueillette, la transformation, le transport, le commerce, la distribution et d'autres services Agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales. La PDA a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant, prioritairement sur les exploitations agricoles familiales reconnues, sécurisées, à travers la valorisation maximale du potentiel agro-écologique et des savoir-faire Agricoles du pays, et la création d'un environnement propice au développement d'un secteur Agricole structuré.

En plus de ces documents, le secteur agricole est régi par la mise en œuvre du Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA 2015-2025) qui est le cadre national de planification du pays pour le secteur Agricole. Ce plan prend en compte les besoins de fonctionnement et d'investissement et les acquis du secteur pour un horizon de 10 ans glissants. D'autres outils de planification existent dans le secteur, notamment la Politique Foncière Agricole, le Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA). Ils constituent tous des instruments de mise en œuvre de la PDA.

L'accès au financement des acteurs constitue un facteur clé pour l'atteinte des objectifs assignés à la PDA. Or, en réalité, cet accès reste encore trop limité en milieu rural, avec une inclusion financière en zone rurale de seulement 20%. En plus, les crédits mobilisés le sont généralement pour les activités du tertiaire, l'agriculture ne recevant que moins de 1%.

### **2.2.2.1. Inégalités d'accès au foncier agricole**

Bien qu'elle soit pratiquée sur toute l'étendue du territoire, l'agriculture malienne est essentiellement l'œuvre des exploitations agricoles familiales qui se concentrent dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti (CPS/SDR et al, 2005 ; LSMS-ISA, 2019). Plus de 90% de ces exploitations familiales sont majoritairement dirigées par des hommes mariés. Plus de 60% d'entre elles sont constituées par un seul ménage dont plus de 95% sont dirigées par des hommes. Environ 19% sont constituées de deux ménages et 9% de trois ménages (CPS/SDR et al, 2005). Même si certaines exploitations peuvent renfermer plus de dix personnes, la grande majorité est de petite taille.

Selon la superficie, l'exploitation agricole moyenne dispose de sept (07) hectares avec des variabilités entre les régions. Les régions de Tombouctou et de Gao disposent de plus petites superficies avec en moyenne 1,3 et 1,4 hectare. Dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti, elle varie de 7 à 10 hectares (LSMS-ISA, 2019). Cette situation se ressent également dans le nombre moyen de parcelles agricoles et les superficies moyennes détenues par les

ménages à travers ces régions. Les plus petites parcelles de terres se retrouvent généralement dans les régions de Kayes, Tombouctou et Gao (LSMS-ISA, 2019). En 2017, le nombre moyen de parcelles gérées par exploitant agricole est de 3,9 et la superficie moyenne par parcelle est de 1,8 hectare. En termes de nombre de parcelles, ce sont les régions de Koulikoro et Sikasso qui dominent avec plus de 5 parcelles. A Tombouctou et à Gao, les exploitants disposent, en moyenne, de moins de deux parcelles.

**Tableau 22 : Répartition du nombre de parcelles et superficie moyenne par exploitation**

	Nombre moyen de parcelles	Superficie moyenne des parcelles (ha)
Niveau national	3,9	1,8
Kayes	3,7	1,1
Koulikoro	5,3	2
Sikasso	5,2	1,9
Ségou	3,5	2,2
Mopti	3,6	2
Tombouctou	1,5	0,8
Gao	1,9	0,8

Source : LSMS-ISA, 2019

Ces moyennes nationales ou régionales cachent une réelle disparité entre les sexes. Dans la possession des terres agricoles, les hommes dépassent de loin les femmes au niveau de toutes les régions du pays. Pour ce qui est des superficies moyennes possédées, la tendance est la même dans toutes les régions sauf à Tombouctou et à Gao où l'on observe une certaine égalité. A l'exception des régions de Ségou et Mopti, les femmes disposent de moins d'un hectare de terre de culture.

**Tableau 23 : Nombre moyen de parcelles et superficie moyenne cultivée par région et selon le sexe de l'exploitant**

Nombre de parcelles et superficie moyenne des exploitants par région et par sexe				
	Nombre moyen de parcelles		Superficie moyenne gérée par sexe (ha)	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Kayes	2,3	1,4	1,5	0,4
Koulikoro	4,3	1	2,4	0,5
Sikasso	4,7	0,5	2	0,6
Ségou	3,5	0,03	2,2	1,5
Mopti	3,4	0,02	2	1,4
Tombouctou	1,5	0,03	0,8	0,7
Gao	1,8	0,09	0,8	0,8

Source : LSMS-ISA, 2019

Cet accès différentié aux terres agricoles a des répercussions sur la répartition globale des superficies cultivées, aussi bien au niveau national que régional. En effet, les femmes disposent

de peu de superficies cultivées relativement à leur niveau de représentativité dans l'agriculture. En 2011, les hommes représentaient 68% des agriculteurs et disposaient de 79,4% des superficies cultivées. Les femmes qui représentaient 32% ne disposaient que de 21% de superficies. Même si la proportion en effectif semble rester constante, le différentiel de superficies s'est nettement creusé au détriment des femmes. En 2017, les femmes agricultrices ont représenté 30% de l'effectif, mais n'ont cultivé que sur 7,16% des superficies emblavées.

**Tableau 24 : Contributions à l'effectif et à la superficie cultivée selon le sexe (%)**

	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	68,17	31,83	71,41	28,59	69,96	30,04
Superficie (%)	79,37	20,63	89,18	10,82	92,85	7,15

Sources : Auteurs à partir des bases EAC 2011, EAC-I 2014 et 2017.

La distribution inégalitaire du foncier agricole est la conséquence, d'abord, de la pression foncière de plus en plus croissante en raison de la forte croissance démographique (3,6%) et de l'organisation sociale au Mali qui facilite plus l'accès des hommes à la terre. Ensuite, cette distribution inégalitaire est la conséquence de la quasi-absence d'un marché foncier agricole dynamique. En effet, l'accès à la terre relève principalement de la coutume qui accorde peu de place à la femme. Cependant, malgré l'étroitesse de leurs superficies et de quelques insuffisances liées à la coutume, les femmes sont elles aussi propriétaires foncières. En moyenne 92% des agriculteurs sont propriétaires de leurs terres de culture, dont 92,26% pour les femmes et 92% pour les hommes (EAC-I, 2014 et 2017).

**Tableau 25 : Mode de propriété sur les terres agricoles des agriculteurs selon le sexe (%)**

	2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Propriété avec titre	6,06	3,70	4,66	2,28
Propriété sans titre	82,22	86,18	90,90	92,36
Prêt gratuit	6,97	7,83	3,49	4,56
Location	1,26	0,54	0,59	0,11
Métayage	0,57	0	0,80	0,65
Gage	0,22	1,20	0	0
Autres	2,70	0,54	0,29	0,04
Total	100	100	100	100

Sources : les auteurs, à partir des bases EACI 2014 et 2017

Les marchés de la location et du métayage représentent moins de 2%. L'analyse des modes d'accès révèle que l'héritage est, de loin, le principal mode d'accès à la terre avec 71,87%. Les attributions coutumières constituent la deuxième source avec 11,24% des cas. Les dons en sont le troisième mode (6,52%). Le lien de mariage constitue la quatrième source avec 5,83% après

les dons avec 6,52%. Les liens de mariage sont déterminants pour les femmes car ils constituent, pour elles, le deuxième mode d'accès à la terre avec 15,89%. Les achats ne représentent que 0,76% dont 0,88% pour les hommes et 0,48% pour les femmes.

**Tableau 26 : Mode d'accès aux terres agricoles selon le sexe (%)**

Mode d'accès à la terre			
	Homme	Femme	Global
Héritage	76,39	60,81	71,87
Par mariage	1,71	15,89	5,83
Attribution coutumière	11,34	10,99	11,24
Don	5,67	8,60	6,52
Attribution ODR	0,93	0,12	0,69
Appropriation	0,20	0,24	0,21
Achat	0,88	0,48	0,76
Autres	2,89	2,87	2,88

**Source : Auteurs à partir de la base EAC-I 2014**

Même si globalement les femmes agricultrices sont moins nombreuses que les hommes, l'ampleur n'est pas la même selon les régions. L'écart est moindre dans les régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro. Il est très prononcé dans les régions du nord.

**Tableau 27 : Contributions à l'effectif et à la superficie cultivée selon les régions et le genre**

<b>Kayes</b>						
	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	54,16	45,84	54,73	45,27	44,06	55,94
Superficie (%)	64,06	35,94	73,99	26,01	74,84	25,16
<b>Koulakoro</b>						
	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	58,94	41,06	59,46	40,54	65,66	34,34
Superficie (%)	75,92	24,08	85,09	14,91	92,95	7,05
<b>Sikasso</b>						
	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	59,39	40,61	98,27	32,31	77,31	22,69
Superficie (%)	99,31	29,15	91,14	8,86	95,97	4,03
<b>Ségou</b>						
	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	88,05	11,95	88,87	11,13	97,70	2,30
Superficie (%)	94,04	5,96	96,47	3,53	99,11	0,89
<b>Mopti</b>						
	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	78,76	21,24	88,04	11,96	90,35	9,65
Superficie (%)	85,07%	14,93	93,86	6,14	95,20	4,80
<b>Tombouctou</b>						
	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	98,52	1,48	98,27	1,73	96,34	3,66
Superficie (%)	99,31	0,69	99,05	0,95	95,37	4,63
<b>Gao</b>						
	2011		2014		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	93,51	6,49	92,05	7,95	94,52	5,48
Superficie (%)	91,74	8,26	91,61	8,39	95,48	4,52

Sources : Auteurs à partir des bases EAC 2011 et EAC-I 2014 et 2017.

### **2.2.2.2. Inégalités d'accès au crédit agricole**

Malgré la mise en œuvre de diverses politiques et stratégies pour le desserrement de la contrainte de financement des exploitations agricoles, l'accès au crédit est toujours très faible. En effet, moins de 10% des agriculteurs possèdent un compte au niveau de ces institutions de crédit. Entre 2014 et 2017, ce taux a nettement baissé en passant de 6,15% à 2,14%. Pour les

hommes il est passé de 9,03% à 2,29% tandis que pour les femmes, il est passé de 3,47% à 0,27%.

Pour ce qui est de l'accès des exploitations familiales agricoles au crédit, le taux demeure très faible. En 2014, seulement 4,58% des exploitants agricoles ont eu recours au crédit agricole. En 2017, ce taux s'est établi à 2,90%, soit une baisse de plus de 1,68 point de pourcentage. Pour les hommes, le taux est passé de 6,66% à 3,92% et chez les femmes, il est passé de 2,66% à 0,46%. En plus du faible accès, le crédit est inégalement réparti entre les sexes, avec un net avantage pour les hommes car plus de 67% des bénéficiaires du crédit agricole sont des hommes.

**Tableau 28:** Evolution de la répartition des bénéficiaires du crédit selon le sexe

Années	2014	2017
<b>Homme</b>	67,84	68,73
<b>Femme</b>	32,16	31,27
<b>Total</b>	100	100

Sources : Auteurs à partir des bases EAC-I 2014 et 2017.

Un aspect préoccupant ressort de l'analyse du tableau ci-dessus. En effet, il existe non seulement un écart considérable entre les sexes en termes d'accès au crédit (plus de 30 points de pourcentage), mais aussi on observe une baisse du poids des femmes parmi les bénéficiaires du crédit.

En plus d'un faible accès, moins de 20% de ces crédits sont accordés par des banques et systèmes financiers décentralisés. En 2014, jusqu'à 18,76% des crédits contractés émanaient de ces sources dont 8,28% des banques et 10,48% des institutions de microfinance. En 2017, ce taux était de 15,07% dont 6,43% pour les banques et 8,64% pour les institutions de microfinance. Les principaux fournisseurs de crédit sont les membres de la communauté, les fournisseurs, les tontines et les coopératives. On constate une baisse des crédits formels au profit des prêteurs informels avec en premier les membres de la communauté.

**Tableau 29:** Répartition des crédits selon les sources

<b>Fournisseurs de crédit</b>	<b>2014</b>	<b>2017</b>
Banques	8,28	3,37
Caisses rurales	10,48	8,88
ONGs	1,85	1,09
Fournisseurs	9,16	17,37
CMDT	14,19	23,91
Coopératives	7,84	15,03
Autres membres, usuriers	24,85	20,27
Tontines	11,19	5,37
Autres	12,16	3,82

**Sources :** Auteurs à partir des données EAC-I 2014 et 2017

Au niveau des hommes, on constate une baisse de la proportion des crédits des banques et des institutions de microfinance avec respectivement 3% et 8% en 2017 contre 10,38% et 9,48% en 2014. Au même moment, les crédits fournisseurs de la CMDT et des coopératives sont passés de 10,26%, 20,78% et 10,26% à 17%, 26% et 16%. Pour ces hommes, les principaux fournisseurs de crédit demeurent la CMDT, les membres de la communauté, les fournisseurs et les coopératives de producteurs agricoles.

Pour ce qui est des femmes et des crédits institutionnels, la contribution des banques commerciales a diminué au profit de celle des institutions de microfinance. En 2014, le crédit émanant des banques a représenté 3,84% des cas contre 12,60% pour les structures de micro finance. Ces proportions sont passées respectivement à 1% et 15% en 2017. Les principales sources de crédit, pour les femmes, demeurent les crédits des membres de la communauté et des usuriers (25,9%), les crédits issus des tontines (26,11%) et les crédits fournisseurs (13%). Contrairement aux hommes, les femmes bénéficient très peu de l'appui des structures d'encadrement publiques dont la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) qui est la principale structure d'encadrement dans l'agriculture au Mali. Pour les hommes, le crédit CMDT représente, en moyenne 23% contre seulement 0,6% pour les femmes.

Tableau 30 : Répartition des crédits selon les sources et le sexe

	<i>Femmes</i>		<i>Hommes</i>	
	<i>2014</i>	<i>2017</i>	<i>2014</i>	<i>2017</i>
<i>Banques</i>	3,84	1,12	10,39	3,43
<i>Caisse rurale</i>	12,60	15,73	9,48	8,37
<i>ONGs</i>	2,19	5,62	1,69	0,75
<i>Fournisseurs</i>	6,85	19,10	10,26	17,24
<i>CMDT</i>	0,27	1,12	20,78	25,61
<i>Coopératives</i>	2,74	4,49	10,26	15,82
<i>Autres membres, Usuriers</i>	25,75	25,98	24,42	20,92
<i>Tontines</i>	28,22	23,60	3,12	4,02
<i>Autres</i>	17,53	3,37	9,61	3,85

Sources : Auteurs à partir des bases EAC-I 2014 et 2017.

### 2.3. Dynamique des inégalités sociales et de développement humain

L’inclusion sociale vient du sociologue allemand Niklas Luhmann (1927-1998) pour caractériser les rapports entre les individus et les systèmes sociaux. Elle traduit l’accès inclusif des individus aux infrastructures, aux services sociaux, culturels et économiques, de même qu’à la prise de décision<sup>4</sup>.

Différentes sources de données statistiques permettent d’apprécier l’évolution des indicateurs sociaux et de développement humain au Mali. Les principales sources utilisées sont le système statistique national et le PNUD.

Dans cette partie de notre travail, l’accent est mis sur : (i) la dynamique des inégalités sociales ou d’accès aux services sociaux de base et (ii) la dynamique des inégalités de développement humain.

#### 2.2.3 Inégalités sociales

Les indicateurs statistiques de conditions de vie sont élaborés régulièrement depuis les années 2000 par le Système Statistique National à travers les données d’enquête. Au-delà de l’enjeu démographique, la plupart des indicateurs montrent une certaine amélioration du niveau de la demande, mais aussi de l’offre. Toutefois, les indicateurs laissent apparaître d’importantes disparités entre les régions, entre les sexes et entre les milieux de résidence.

<sup>4</sup> Mme Ousmane, Maimouna Ali Boulhassane, 2015. Les statistiques du développement durable textbook, The Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries (SESRIC) Kudüs Cad. N°9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara – Turkey, p.4

### **2.3.1.1. Indicateurs de nutrition et d'accès à l'alimentation**

Les résultats des différentes études réalisées au Mali ces dernières années ont montré l'ampleur de la malnutrition non seulement au niveau national mais aussi de façon spécifique dans les régions administratives. La situation s'est dégradée avec la crise de 2012. L'enquête MICS 2010 a rapporté une prévalence nationale de 9% de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) et 2% de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS), le Retard de Croissance (RC) et l'Insuffisance Pondérale (IP) à 28% et 19% respectivement. En 2013, l'EDSM-V a rapporté une prévalence nationale de 12,7% de MAG et de 5,1% de MAS. Selon les résultats de la même enquête, la malnutrition chronique demeure préoccupante avec une prévalence nationale de 38,3% et l'insuffisance pondérale de 25,5%. Les enquêtes SMART menées en 2014, 2015 et 2016 ont montré la même ampleur de la situation.

Les résultats du SMART (2017) révèlent une prévalence variable d'une région à une autre, oscillant entre 9,6% dans la région de Kidal et 21,1% dans la région de Sikasso. L'analyse de ces résultats sur l'échelle de classification de l'OMS permet de dégager trois situations distinctes à savoir : une situation précaire (avec une prévalence entre 10 et 19%) dans toutes les régions et le cercle de Yorosso, excepté la région de Sikasso (21,1%). Une situation sérieuse, caractérisée par une prévalence située entre 20% et 29% observée dans la seule région de Sikasso. La troisième considérée comme acceptable (< 10%) dans laquelle se trouve la région de Kidal. Aucune région n'a atteint le seuil critique (> 30%). A l'échelle de l'ensemble des régions, la prévalence demeure précaire (16,3%)<sup>5</sup>.

L'analyse de la prévalence de l'insuffisance pondérale par sexe montre que les garçons sont 1,2 fois plus touchés que les filles par l'insuffisance pondérale au niveau national. Ce résultat montre que les garçons sont plus affectés par le phénomène de malnutrition que les filles.

### **2.3.1.2. Indicateurs d'accès à l'éducation**

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

---

<sup>5</sup> Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective de type SMART, Mali, 2017

Les résultats du diagnostic sectoriel du PRODEC 2 montrent une inégalité dans l'affectation des ressources publiques d'éducation. Par exemple, Bamako consomme près de 42% des ressources alors que sa population ne représente que 13% de la population totale. De même les 20% les plus riches consomment près de 45% des ressources, contre 10% seulement pour les 20% les plus pauvres<sup>6</sup>.

Dans ce qui suit, l'analyse porte sur deux indicateurs clés de scolarisation : le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation au primaire.

### **2.3.1.2.1. Taux d'alphabétisation**

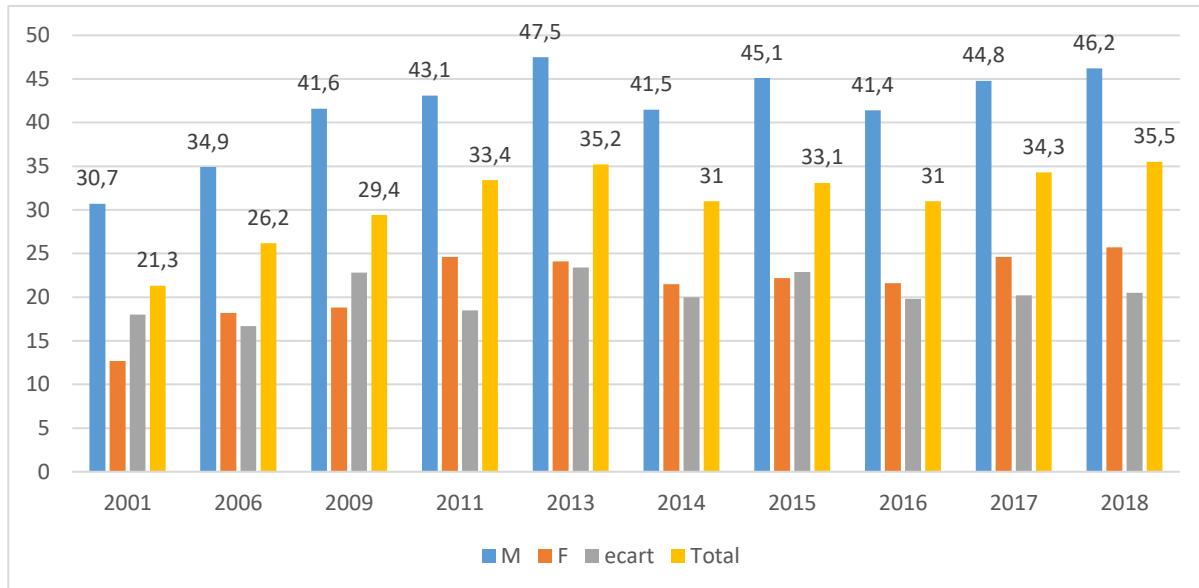
Le taux d'alphabétisation a connu une croissance remarquable entre 2001 (21,3 %) et 2018 (35,5 %) ; soit une augmentation de 14 points de pourcentage entre les deux dates. Cependant, il reste relativement faible en termes de développement humain. De plus, cette évolution laisse transparaître des inégalités à différents niveaux, notamment entre les sexes et les régions administratives.

L'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes avec une forte diminution de l'écart entre les deux sexes en 2018. Cet écart a des implications importantes sur le pouvoir de décision des femmes, mais également sur les possibilités de participer à la vie socioéconomique.

---

<sup>6</sup> Document de travail, PRODEC 2, novembre 2018, p. 62

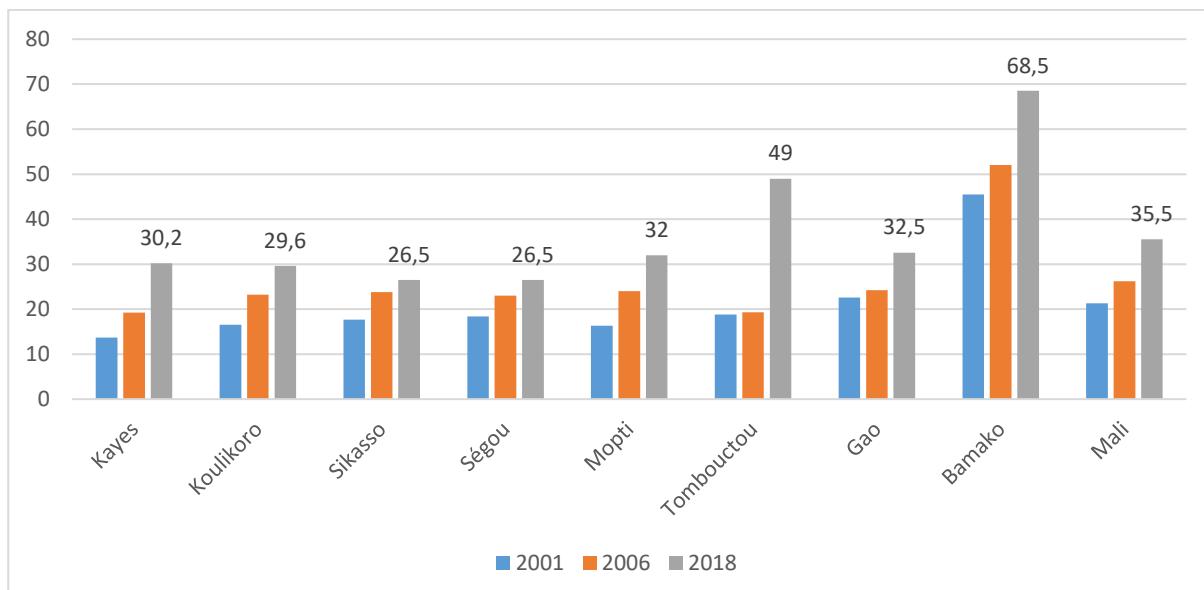
**Figure 6 : Evolution du taux d’alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)**



Sources : INSTAT (EMEP 2001 ; ELIM 2006, 2009 ; EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018).

L’analyse par région montre que les régions de Sikasso et de Ségou ont les taux d’alphabétisation les plus faibles, le district de Bamako ayant le niveau le plus élevé. Cela pourrait s’expliquer, entre autres, par les fortes possibilités qu’offre Bamako en termes de services publics d’éducation par rapport aux autres régions. L’absence de Kidal s’explique par sa non-couverture par l’EMOP ces dernières années.

**Figure 7 : Evolution du taux d’alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par région (%)**



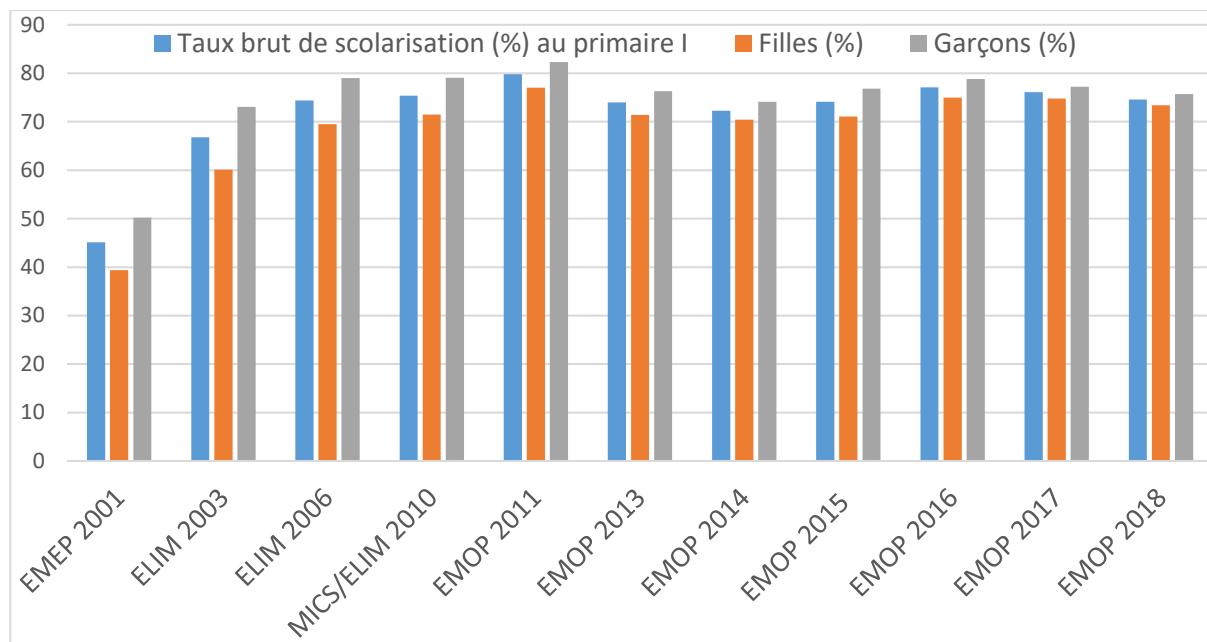
Sources : INSTAT (EMEP 2001 ; ELIM 2006, 2009 ; EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018).

### 2.3.1.2.2. Taux de scolarisation au primaire

Le Mali s'est engagé dans la refondation de son système éducatif à travers l'élaboration du PRODEC et du PISE.

La figure ci-dessous montre que le taux de scolarisation au primaire 1 a une tendance à la hausse depuis 2001. L'écart entre filles et garçons reste visible (10.8% en 2001), même s'il s'est largement réduit ces trois dernières années (soit 2.3% en 2018).

**Figure 8 :** Taux brut de scolarisation au primaire 1 selon le sexe

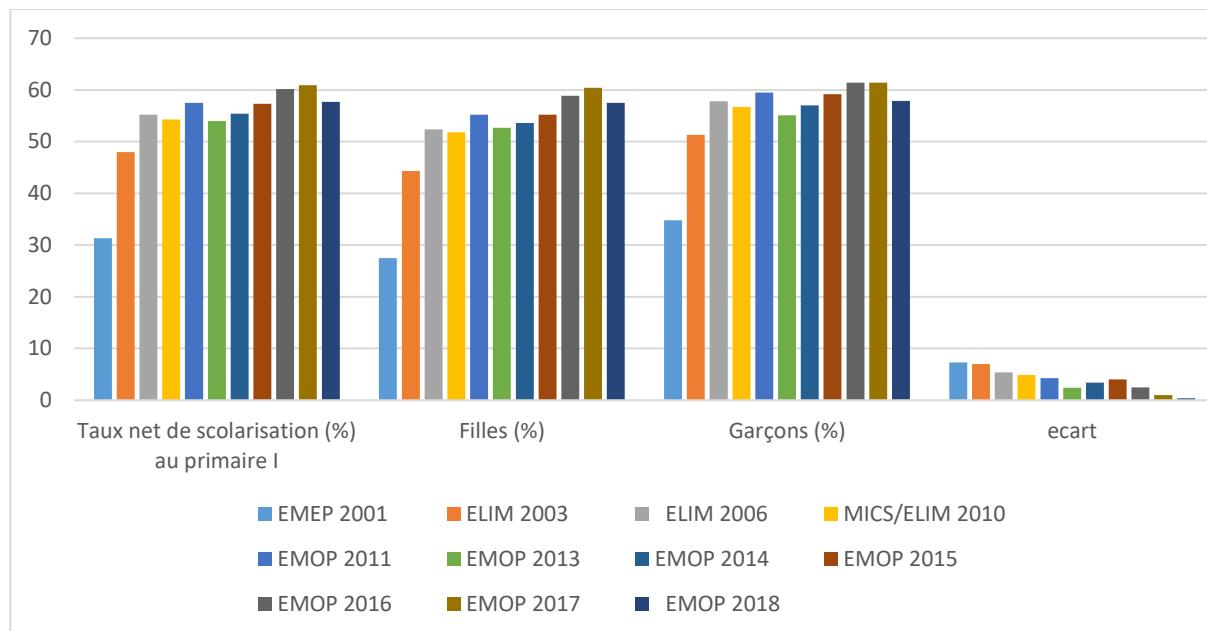


Sources : INSTAT (EMEP 2001 ; ELIM 2003 ; 2006, 2010 ; EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018).

L'évolution du taux net de scolarisation à partir de différentes enquêtes de l'INSTAT montre une tendance à la hausse, avec une réduction importante de l'écart entre garçons et filles. Ceci constitue un résultat important en termes d'équité du genre à l'école.

La figure ci-dessous donne l'évolution du taux net de scolarisation global au primaire 1, de ceux des filles et des garçons, ainsi que de l'écart entre les deux catégories.

**Figure 9 : Evolution des taux nets de scolarisation au primaire 1**



Sources : INSTAT (EMEP 2001 ; ELIM 2003 ; 2006, 2009 ; EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018)

### 2.3.1.3. Indicateurs d'accès à la santé

Les inégalités sociales en matière de santé se réfèrent aux disparités observées quant à l'état général de santé entre des groupes sociaux (De Koninck *et al.*, 2008). Elles constituent de véritables iniquités de santé (Braverman et Gruskin, 2003), dans la mesure où les personnes de diverses couches sociales ne disposent pas d'une réelle égalité des chances pour atteindre leur niveau de santé optimal (Ridde *et al.*, 2007).

Cette section traite des inégalités d'accès aux infrastructures de santé et de l'évolution des indicateurs de mortalité.

#### 2.3.1.3.1. Accès aux infrastructures de santé

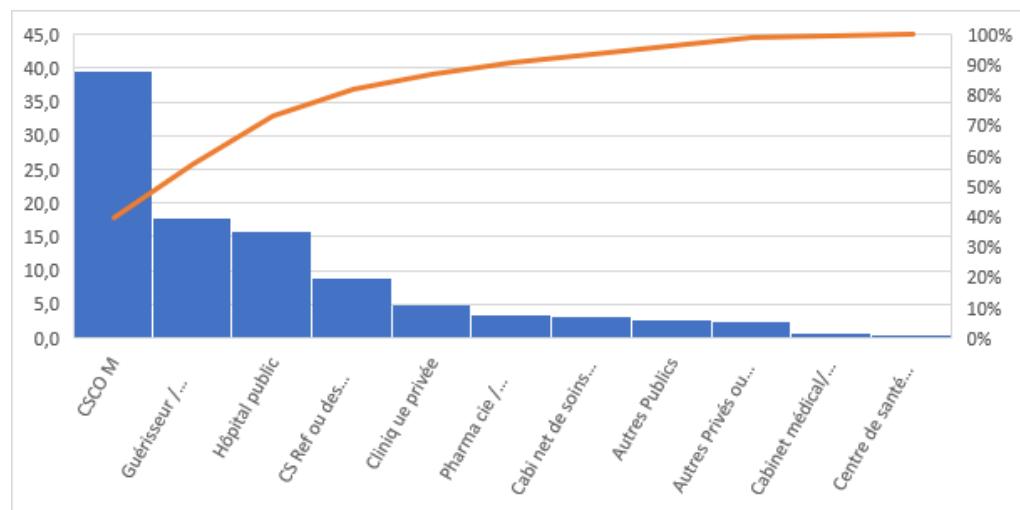
Au Mali, les politiques nationales de santé ont permis d'augmenter significativement l'offre de soins de santé avec une inégale répartition en faveur de Bamako la capitale.

En dehors des établissements publics de premier et deuxième échelons (soins primaires), les autres établissements restent concentrés à Bamako. Avec seulement 13 % de la population totale estimée à 18 millions en 2016, la capitale abrite un peu plus de 60 % des structures privées de santé et les cinq hôpitaux d'envergure nationale.

En considérant le nombre d'habitant par personnel médical, le même contraste est visible entre Bamako et les autres régions du Mali. En 2014, la capitale répondait à toutes les normes de l'OMS, avec par exemple 3 462 habitants seulement pour un médecin ; la norme étant de 10 000 habitants pour un médecin<sup>7</sup>. A la même période, dans la région de Gao, on comptait 38 000 habitants pour un médecin, alors que la moyenne nationale était d'un médecin pour 12 120 habitants. Sur le plan national, Bamako est incontestablement le lieu de concentration de l'offre de soins formelle dite « moderne », c'est-à-dire organisée suivant les logiques et le modèle de la médecine occidentale. Ceci étant, en dépit de tous les priviléges et commodités qu'on y trouve, la ville est aussi le lieu par excellence des extrêmes, des inégalités sociales qui ont elles-mêmes des répercussions sur la santé des populations.<sup>8</sup>

Les résultats EMOP indiquent qu'en cas de maladie, les centres de santé communautaire (CSCOM) sont les infrastructures sanitaires les plus fréquentées par la population. Les CSCOM sont les centres les plus rapprochés et plus accessibles à la population quel que soit le milieu de résidence. Elles sont les moins coûteuses pour la majorité de la population. Par ailleurs, l'automédication est une pratique fréquente chez la majorité des Maliens. Les populations urbaines ont plus accès aux infrastructures de santé en comparaison de celles du milieu rural.

**Figure 10 : taux de fréquentation des infrastructures de santé de 2011 à 2018 (%)**



Sources : INSTAT (EMOP 2011 à 2018)

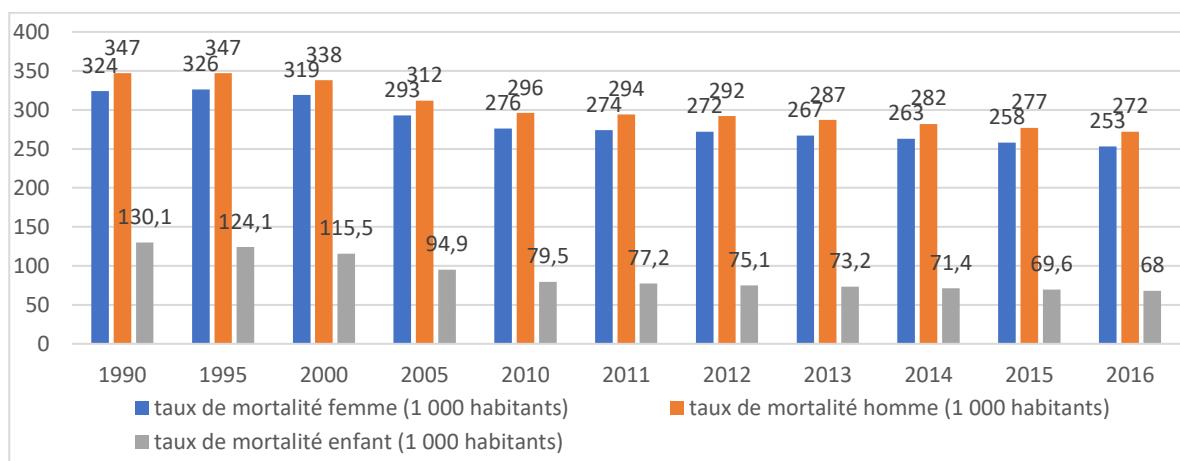
<sup>7</sup> S. Rican et G. Salem [2009] nous apprennent que les inégalités de santé sont avant tout des inégalités sociales et territoriales, cité par Mamadou Keita (2018)

<sup>8</sup> Mamadou Keita, « Typologie urbaine et accessibilité géographique potentielle des établissements de santé dits « modernes » dans le district de Bamako (Mali) », *Espace populations sociétés* [Online], 2018/1-2 | 2018, Online since 22 June 2018, connection on 09 October 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eps/7707> ; DOI : 10.4000/eps.7707

### 2.3.1.3.2. Taux de mortalité des femmes, des hommes et des enfants

Pour le Mali, il existe une inégalité devant la mort. Lorsqu'on compare les taux de mortalité des hommes et des femmes, on remarque que les hommes ont un taux plus élevé, avec des tendances à la baisse pour les deux variables. La différence entre les deux sexes se situe en moyenne autour de 20% entre 1990 et 2016. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce phénomène, notamment le taux d'activité et les pressions sociales et professionnelles. La figure ci-dessous donne l'évolution des taux de mortalité selon le sexe.

**Figure 11** : Evolution des taux de mortalité selon le sexe



Source : données du PNUD.

### 2.3.1.4. Indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement

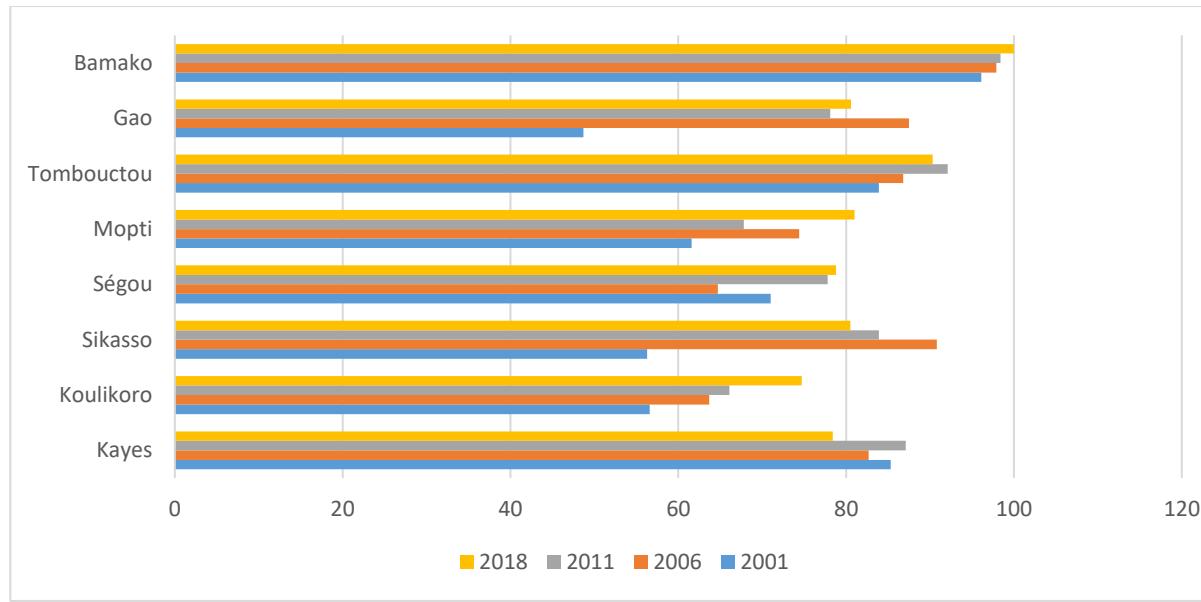
Le taux d'accès de la population à l'eau potable enregistre une évolution croissante de 2013 à 2017 aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En 2017, seulement 68% des Maliens ont accès à l'eau potable dont 74,7% en milieu urbain et 65,3% en milieu rural.

Les résultats de l'enquête EDSV-M 2012-2013 indiquent que 66% de la population au Mali utilisait une source améliorée d'eau potable en 2013, dont 93% en milieu urbain et 59% en milieu rural. Selon l'enquête MICS réalisée en 2015, ces taux sont de 69% ; 93% et 63%, respectivement aux niveaux national, urbain et rural. Au niveau régional, le district de Bamako détient le taux le plus élevé d'accès à l'eau potable en 2015 (99%), suivi des régions de Tombouctou (71%), Sikasso (69%), Mopti (60%) et Gao (60%) (Enquêtes MICS - 2015).

Ces résultats indiquent un accroissement du niveau d'accès des populations à l'eau potable. Il s'agit là d'une avancée remarquable dans la recherche de meilleures conditions de vie de la population. L'impact est d'ailleurs perceptible à travers l'évolution de la prévalence de certaines maladies hydriques de 2013 à 2016 telles que le choléra, dont le nombre de cas

enregistrés est passé de 22 à 0 cas, et le ver de Guinée de 11 à 0 cas (SLIS DNS). Toutefois, des efforts restent encore à déployer en milieu rural qui abrite les couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la population malienne.

**Figure 12 :** Evolution du taux d'accès à l'eau potable selon les enquêtes EMEP 2001, ELIM 2006 et EMOP 2011 et 2018 (%)



Sources : enquêtes EMEP 2001, ELIM 2006 et EMOP 2011 et 2018.

L'accès à l'hygiène est évalué à travers l'utilisation d'installations sanitaires améliorées. Le lavage des mains au savon ou autres désinfectants et le traitement de l'eau à domicile ont été estimés à partir des enquêtes MICS 2015 et EDSV-M 2012-2013. Le pourcentage des ménages au Mali qui faisait la défécation dans la nature est passé de 14% en 2010 à 11% en 2015. Ceci signifie que les latrines sont de plus en plus utilisées. Également, 33% des ménages utilisaient des toilettes améliorées non partagées avec d'autres ménages alors que 9% utilisent des toilettes améliorées partagées. Selon la même enquête, 51% des ménages des villes, bénéficiaient en plus d'une eau potable, des toilettes améliorées. Ce taux était de 22% en campagne, 28% au niveau national, 56% dans le district de Bamako et 34% à Kayes.

En 2015, 61 % des ménages au Mali se servaient d'une bouilloire ou d'un bol ou d'un bassin mobile pour le lavage des mains. Selon les résultats des enquêtes EDSV-M 2012-2013, ce taux était d'environ 26% en 2013. Le lavage de mains se faisait dans un endroit spécifique pour 12% des ménages pendant que 29% disposaient pour ce faire, d'un endroit, de l'eau et du savon ou autres produits.

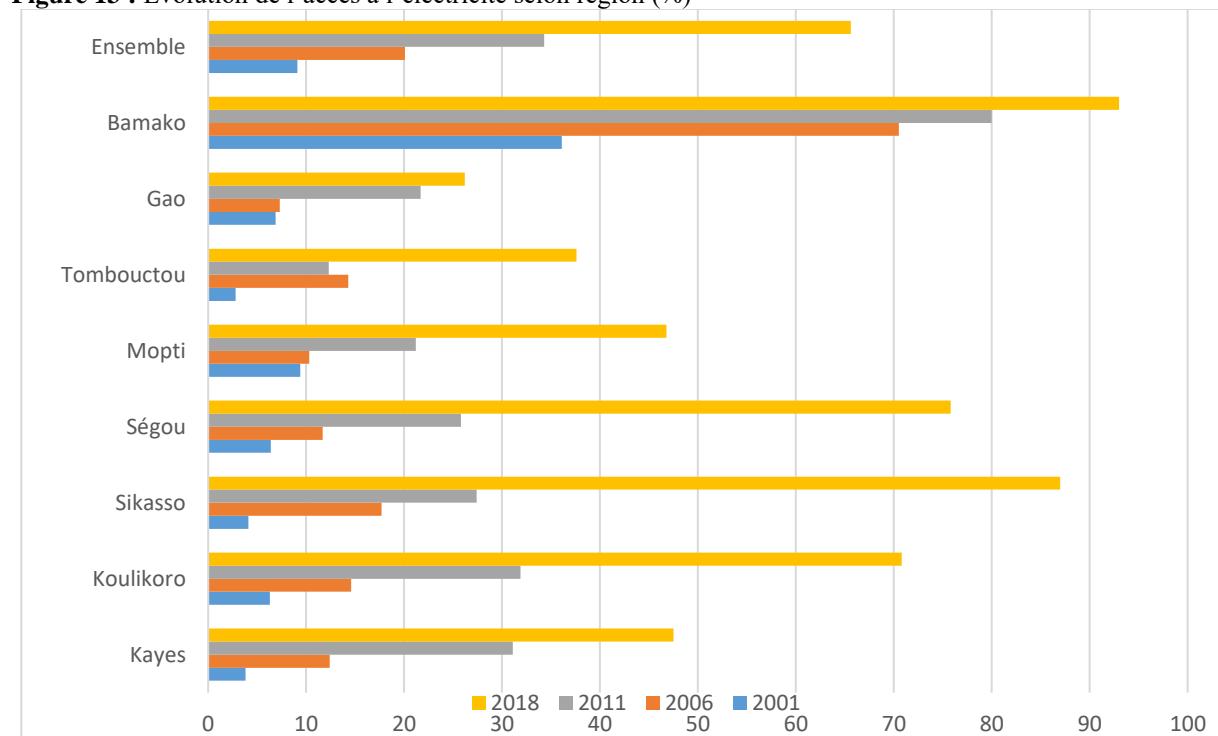
### 2.3.1.5. Indicateurs d'accès à l'électricité

L'accès à l'électricité constitue un facteur important de mesure de la discrimination entre les villes et les zones rurales. Bien que cet accès reste partout limité, avec seulement 40% des ménages connectés en 2017, il est nettement plus répandu en ville (86 % en 2017) qu'à la campagne où la connexion à l'électricité est très faible (25,62 % en 2017).

Le taux d'accès à l'électricité est passé de 34,43 % en 2013 à 40 % en 2017 soit une augmentation de 5,57 points de pourcentage au cours de ces cinq dernières années. Dans cet élan, le milieu urbain creuse l'écart, avec un taux d'accès de 86% en 2017 contre 66,8% en 2013 soit un accroissement de 19,2% pendant que le milieu rural est à 25,62% en 2017 contre 17,56% en 2013, soit une augmentation de 8 points de pourcentage<sup>9</sup>.

Selon les enquêtes EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019, le taux d'accès à l'électricité s'est amélioré dans toutes les régions. Les régions de Kayes, Gao et Mopti ont les taux d'accès à l'électricité les plus faibles du pays. La figure ci-après donne le taux d'accès à l'électricité suivant différentes enquêtes entre 2001 et 2019.

**Figure 13 : Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)**



Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

<sup>9</sup> Système d'Information Energétique (SIE), Rapport National sur l'Etat de l'Environnement au Mali-2017, p.102

## 2.2.4 Inégalités de développement humain

Cette section aborde successivement : (i) la dynamique de l'IDH, (ii) celle de l'IDHI, et enfin (iii) celle de l'IIG.

### 2.3.2.1. Indice du développement humain et ses composantes

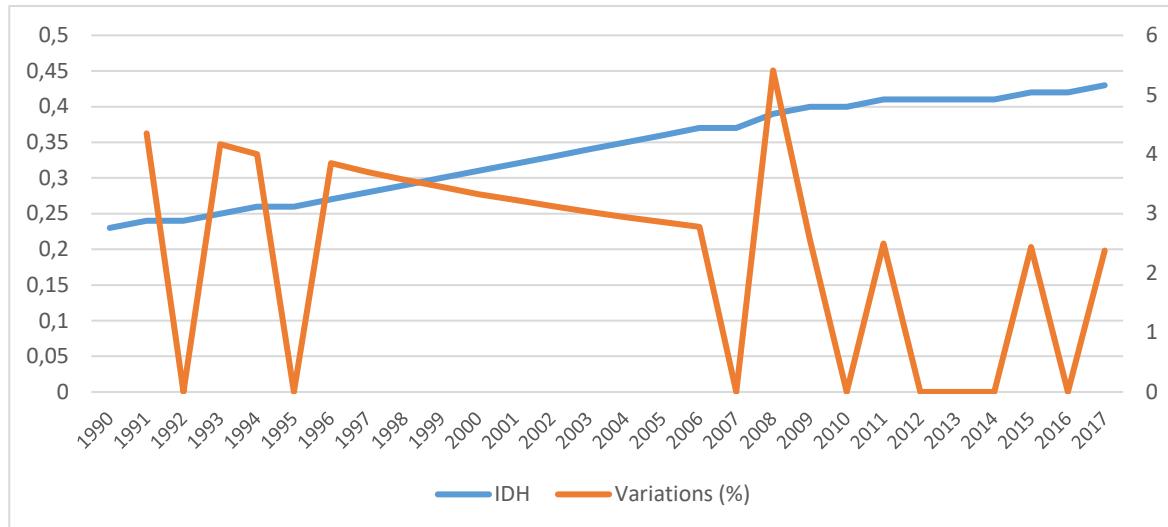
L'IDH est un indice composite qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. Théoriquement, la valeur de l'indice va de 0 à 1. Il tient compte de trois dimensions du développement humain. D'abord, la possibilité d'avoir une vie longue et en bonne santé en se fondant sur l'espérance de vie à la naissance. Ensuite, le niveau de scolarisation, évalué à partir du taux d'analphabétisme et de la fréquentation des différents niveaux du système scolaire. Enfin, le standard de vie, calculé à partir du produit intérieur brut (PIB) par habitant en tenant compte de la parité du pouvoir d'achat (PPA). La PPA sert « à mesurer le pouvoir d'achat relatif des monnaies de différents pays pour les mêmes types de biens et de services. Étant donné que le prix des biens et des services peut varier d'un pays à l'autre, la PPA permet de comparer plus exactement le niveau de vie de différents pays. Pour estimer la PPA, on compare le prix d'articles analogues, mais comme les articles disponibles dans les différents pays et à différentes périodes ne sont pas identiques, ces estimations ne sont pas toujours solides.»<sup>10</sup>

L'IDH du Mali a connu une croissance remarquable entre 1990 et 2017. Selon les données du PNUD publiées en 2018, son taux de croissance a été de 2,30 sur la période 1990–2017 ; 2,92 sur la période 1990–2000, 2,72 entre 2000 et 2010 et 0,81 sur la période 2010–2017. Le graphique suivant donne l'évolution de l'IDH du Mali selon les données du PNUD.

---

<sup>10</sup> <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/MLI/fr/SP.POP.IDH.IN.html>

**Figure 14 : L'évolution de l'IDH du Mali de 1990 à 2017**

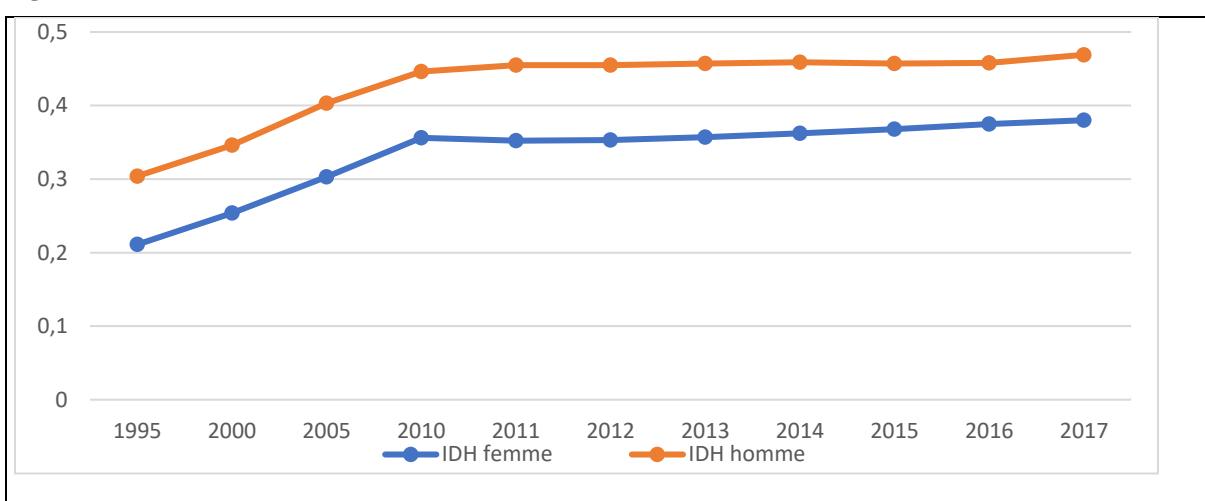


Sources : Données du PNUD, rapports sur le développement humain.

On remarque que le rythme de progression de l'IDH a baissé ces dernières années, précisément entre 2010 et 2017. L'explication de ce ralentissement pourrait être bien recherchée du côté de l'IDHI. Autrement dit, une augmentation de l'IDHI serait la cause très probablement du ralentissement de l'IDH.

En tenant compte du sexe, on remarque que l'IDH des hommes est plus élevé que celui des femmes. Cela peut s'expliquer par les différences de niveau d'éducation et de revenu qui sont plus favorables aux hommes. En revanche, les femmes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes au Mali. Le graphique ci-après donne l'évolution de l'IDH selon le sexe.

**Figure 15 : Evolution de l'IDH selon le sexe**



Sources : Données du PNUD

### 2.3.2.2. Indice du développement humain ajusté aux inégalités

L'IDH, faut-il rappeler, représente une moyenne nationale des niveaux atteints dans les trois dimensions fondamentales du développement humain : une vie longue et en bonne santé, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent. Comme toutes les moyennes, l'IDH masque des écarts dans le développement humain au sein de la population d'un même pays. Deux pays affichant une répartition différente de leurs réalisations peuvent néanmoins avoir la même valeur moyenne d'IDH.

L'IDHI tient compte non seulement des avancées moyennes d'un pays en matière de santé, d'éducation et de revenu, mais il examine aussi la façon dont ces avancées sont réparties parmi sa population en « réduisant » la valeur moyenne de chaque dimension en fonction de son degré d'inégalité<sup>11</sup>.

Introduit en 1990, l'IDH, pionnier dans le domaine, offre également un moyen de classer les pays. Conçu comme une alternative aux mesures conventionnelles de développement national, il propose une définition plus large du bien-être et aboutit à une mesure composite basée sur les trois éléments de base du développement humain : le revenu, l'espérance de vie et l'éducation. Depuis 2010, le PNUD propose également un IDHI pour mieux rendre compte de l'effet des inégalités sur les classements des pays. Ces deux mesures seraient en fait identiques s'il n'y avait pas d'inégalités. En ce sens, l'IDHI représente le niveau réel de développement humain (tenant compte des inégalités), tandis que l'IDH peut être considéré comme un indice de développement du potentiel humain possible en l'absence d'inégalités (PNUD, 2012).

L'IDHI réduit l'IDH selon les inégalités de répartition de ses différentes dimensions au sein de la population (Klugman, 2010 ; Alkire et Foster, 2010). Pour cela, il prend en compte la moyenne géométrique de chaque variable (entre valeurs au sein de la population) divisée par sa moyenne arithmétique.

L'évaluation de l'IDH comme de l'IDHI montre que ces indicateurs sont de bonne qualité. Le rapport IDHI/IDH est un indicateur d'égalité du pays, variant de 0 (inégalité) à 1 (égalité). Des inégalités de chances et de choix criantes découlent des inégalités de revenus, mais aussi des inégalités en matière d'éducation, de santé, de représentation, d'accès à la technologie et d'exposition aux chocs.

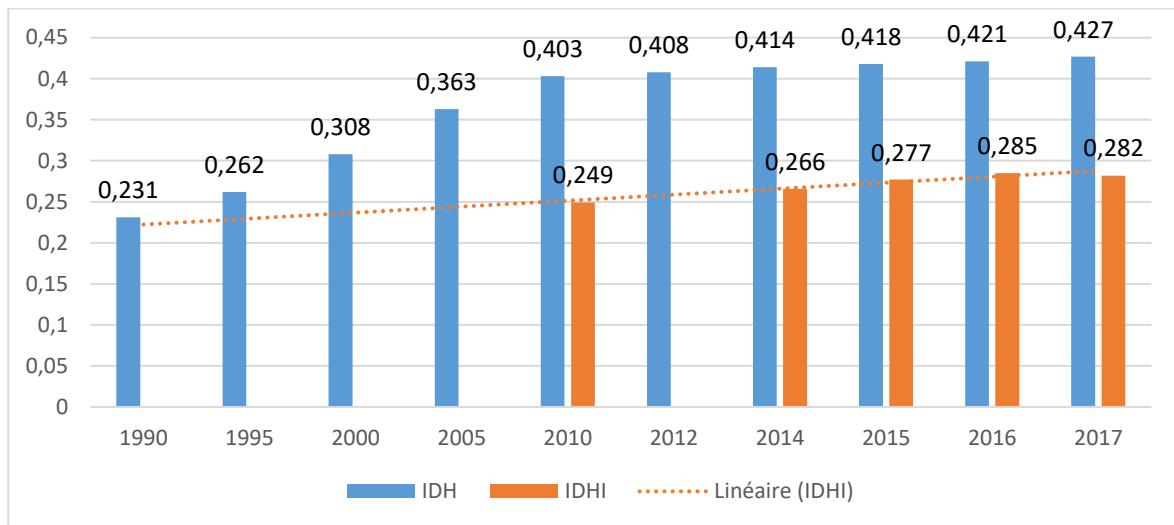
---

<sup>11</sup> <http://hdr.undp.org/en/node/2558>

Depuis 2010, l'IDHI est publié pour illustrer la répartition du développement humain à l'intérieur des pays. En présence d'une égalité parfaite, l'IDH et l'IDHI sont égaux. En présence d'inégalités dans la répartition de la santé, de l'éducation et des revenus, l'IDH d'une personne moyenne dans une société est inférieur à l'IDH global. Plus l'IDHI est faible, plus la différence entre l'IDHI et l'IDH est importante, plus les inégalités sont prononcées.

Selon les données du PNUD publiées en 2018, l'IDHI a augmenté entre 2010 et 2017. Cette augmentation est une des causes du ralentissement de l'IDH sur ladite période. Par exemple en 2017, la perte de valeur de l'IDHI est de 34% par rapport à l'IDH. Le graphique suivant donne l'évolution de l'IDH (1990-2017) et de l'IDHI du Mali (2010 – 2017).

**Figure 16 :** Evolution de l'IDH et de l'IDHI du Mali selon les données du PNUD.



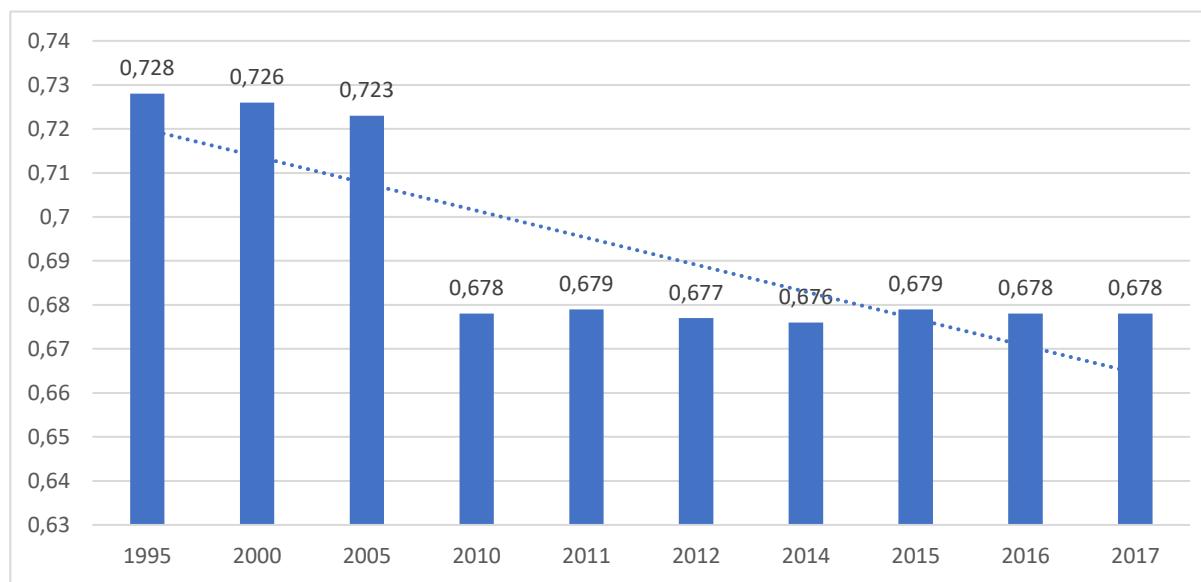
Source : données du PNUD publiées en 2018.

### 2.3.2.3. Indice d'Inégalités de Genre

L'indice d'inégalité de genre (IIG) est un indice créé par le PNUD destiné à évaluer les différences entre les sexes dans la distribution des progrès et à estimer la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes. Il est estimé selon trois dimensions : la santé reproductive des femmes, leur autonomisation et le marché du travail. Il permet ainsi d'estimer les pays dans lesquels les femmes sont plus ou moins désavantagées. Sa valeur est comprise entre 0 et 1. Plus sa valeur est élevée, plus le pays est inégalitaire entre hommes et femmes.

L'IIG du Mali a connu une dynamique décroissante entre 1995 et 2017. Il est resté stable au niveau de 0.70 jusqu'en 2005, avant de chuter en 2010 à 0.67. De 2010 à 2017, l'IIG garde la même tendance. D'une manière générale, les inégalités entre hommes et femmes restent très

élevées au Mali. Le rythme de diminution est très faible. Cela met en exergue un caractère structurel des inégalités entre les deux sexes.



Sources : à partir des différents rapports du PNUD sur le développement humain.

### **III. Conclusion, implications et perspectives de recherche**

#### **3.1. Conclusion**

##### **3.1.1. Principaux constats sur le marché du travail**

L’analyse de la dynamique des inégalités sur le marché du travail a permis de mettre en évidence la forte ampleur des inégalités de genre, entravant la création d’emplois au Mali.

L’analyse des inégalités en matière d’activité/inactivité fait ressortir une sous-estimation du rôle des femmes dans la dynamique active de l’économie malienne alors qu’elles sont les plus nombreuses dans la population en âge de travailler. Le confinement des femmes dans un rôle fondamental de femmes au foyer, où elles ne peuvent être considérées ni comme actives ni comme en situation de chômage, ne prend pas en compte leur rôle majeur dans l’activité non rémunérée, notamment le travail domestique. En outre, les inégalités de genre s’apprécient même au niveau de la précarité de l’emploi. En effet, les emplois durables sont principalement destinés aux hommes.

L’analyse des inégalités en matière de chômage, fait ressortir que : (i) les femmes sont plus exposées au risque de chômage notamment du fait des pesanteurs sociales ( crainte de la vie de familles des femmes par exemple) qui pourraient expliquer la réticence à embaucher plus de femmes que d’hommes même à niveau de compétences similaires ; (ii) les jeunes sont plus touchés par le phénomène du chômage notamment en raison de la structure fondamentalement jeune de la population, et de l’ampleur des jeunes diplômés sans emploi arrivant chaque année sur le marché du travail ; (iii) une persistance du chômage malgré une croissance économique moyenne robuste notamment liée à l’inadéquation entre offre et demande de travail sur le marché, renvoyant à l’impérieuse nécessité de revoir le processus de formation en adéquation avec les besoins réels de l’économie malienne.

##### **3.1.2. Principaux constats en termes de revenus, de redistribution et d'accès aux ressources productives**

L’analyse de la distribution du revenu du travail montre une faible inégalité pour le travail salarié au niveau global. Cependant, l’analyse selon les régions montre une distribution inégalitaire, très largement au détriment des femmes, dans les régions de Mopti et du nord du pays. Quant à l’emploi non salarié, il est source d’importantes inégalités dans la distribution du revenu entre les sexes et les milieux de résidence. Sur ce marché, les femmes bénéficient de

revenus très largement en-deçà de leur relative représentation. Cette faiblesse de revenu relativement aux hommes est la conséquence de la faiblesse de la productivité des femmes à tous les niveaux des emplois non-salariés.

La distribution de revenu défavorable au milieu rural s'explique par la faiblesse des niveaux d'aménagement et de développement dans ce milieu (ONDD, 2019). En effet, bien que d'importantes initiatives et politiques d'aménagement aient été initiées par les différentes autorités, les résultats montrent un creusement des écarts de développement au détriment des zones rurales. Ceci contribue à la concentration des opportunités et des emplois formels en milieu urbain, ne laissant aux ruraux que les emplois informels peu rémunérés et mal structurés.

Principale ressource pour la production agricole et la création d'emplois en milieu rural, le foncier agricole est source d'inégalité entre les sexes, au détriment des femmes. En plus des causes liées aux rigidités culturelles, cette inégale répartition des terres agricoles est en partie liée au dysfonctionnement du marché foncier agricole. En effet, les femmes, tout comme les hommes, sont propriétaires de terres de cultures qui sont en partie obtenues par héritage, coutume ou liens de mariage. L'absence de marché foncier empêche le transfert de propriété et le développement de contrats agraires qui pourraient constituer un véritable palliatif aux inégalités de distribution initiale, et permettre aux acteurs d'accéder à la terre selon leurs dotations en facteurs.

En plus de son accès limité pour tous les acteurs, le crédit est aussi inégalement réparti entre les sexes, toujours au détriment des femmes. Cet état de fait est la conséquence des politiques et stratégies de financement du crédit inadaptées.

### **3.1.3. Principaux constats en termes d'inégalités sociales et de développement humain**

Les inégalités sociales tout comme celles économiques constituent des préoccupations urgentes au Mali. Elles engendrent plusieurs conséquences, dont la principale est la remise en cause de la cohésion sociale. Dans un pays déjà fragilisé par une crise aux effets négatifs multiformes, sans une solution inclusive à la question des inégalités, les perspectives risquent d'être encore plus compromettantes pour les générations futures.

Les résultats en termes d'accès dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'éducation, de l'eau potable et l'assainissement, ainsi que de l'énergie mettent en exergue des inégalités

entre les sexes, entre les régions, entre les milieux (urbain et rural). De plus, les inégalités de développement humain sont assez importantes depuis 2010.

### **3.2. Implications de politiques publiques et perspectives de recherche**

#### **3.2.1. Implications de politiques publiques**

➤ *Par rapport aux inégalités sur le marché du travail, il est nécessaire de :*

- prendre en compte le rôle majeur des femmes dans l'activité non rémunérée, notamment le travail domestique ;
- flexibiliser le marché du travail en faveur des femmes ;
- revoir le processus de formation en adéquation avec les besoins réels de l'économie malienne.

➤ *Par rapport aux inégalités de revenus et d'accès aux ressources productives et de redistribution, il est indispensable de :*

- renforcer les politiques et mesures d'amélioration de la productivité du travail en général, mais particulièrement celle des femmes.
- réduire les écarts de développement entre les milieux urbains et ruraux ;
- réaliser le cadastre et attribuer les titres de propriété sur les terres agricoles afin de favoriser le développement d'un marché foncier agricole, aux niveaux national, régional et local ;
- améliorer les politiques et stratégies d'inclusion financière en général, mais particulièrement à l'endroit des femmes ;
- développer des mesures de gestion des risques agricoles dont l'assurance agricole.

➤ *Par rapport aux inégalités sociales et de développement humain, il est crucial de :*

- développer des politiques publiques sociales favorisant des services publics de qualité et ciblant davantage les plus pauvres et les femmes ;
- veiller au respect des principes d'une inclusion sociale de façon opérationnelle ;
- adopter un principe de moins d'inégalités de développement humain en faveur du revenu, particulièrement en faveur des femmes ;

- accroître les efforts de réduction des inégalités de genre.

### **3.2.2. Perspectives de recherche**

Les résultats de l'analyse effectuée dans le cadre de la présente étude mettent en évidence la nécessité d'approfondir les recherches sur les liens entre croissance inclusive et inégalités. Ceci nous amène à décliner un certain nombre de thématiques de recherche.

***Concernant le marché du travail :***

- évaluation et valorisation du travail domestique des femmes au Mali ;
- analyse de l'impact des réformes du marché du travail sur la participation des femmes ;
- analyse de l'impact des offres de formations sur la participation au marché du travail et à la croissance économique au Mali.

***En ce qui concerne la distribution et la redistribution des revenus et des ressources productives :***

- analyse des déterminants de la productivité du travail au Mali ;
- analyse des déterminants de la croissance endogène territorialisée au Mali ;
- analyse des déterminants du développement du marché foncier au Mali ;
- analyse des déterminants de l'inclusion financière au Mali ;
- analyse des déterminants de l'assurance agricole au Mali.

***Par rapport à la dimension sociale et de développement humain :***

- analyse de l'impact des politiques publiques de redistribution sur l'amélioration des conditions de vie au Mali ;
- analyse de l'impact du développement humain sur la croissance économique au Mali.

# Références bibliographiques

## Ouvrages

- Branko M, (2016), Global inequality, a new approach for the age of globalization. Cambridge Massachusetts: Harvard University Press.
- Piketty T. (2013). Le capital au XXIème siècle, Edition du Seuil / Harvard University Press. pp. 2-121
- Rawls J., (1995) *Le droit des gens*, Editions Esprit, Paris,
- Rawls J., (1995) *Théorie de la justice*, Ed. orig. 1971, Gallimard, Paris,
- Raymond A, (1967) *Les étapes de la pensée sociologiques*, Gallimard
- Sainteny G (2000)., *L'introuvable écologisme français*, PUF, Paris.
- Sen. A, (2004) *L'économie est une science morale*, La Découverte, Paris.
- Sen A. (1992) *Inequalities re-examined*, Clarendon Press, Oxford.
- Stiglitz, J. (2012) The price of inequality: How Today's Divided Society Endangers Our Future , W. W. NORTON & COMPANY NEW YORK LONDON

## Articles

- Aghion P., Caroli E. & Garcia-Penalosa C. (1999), Inequality and Economic Growth: the Perspective of the New Growth Theories, *Journal of Economic Literature*, vol. XXXVII.,
- Ali, I., et H.H. Son (2007a). « Measuring inclusive growth ». *Asian Development Review*, vol. 24, no 1, p. 11.
- Ballet. J, Dubois. J-L et François-Régis Mahieu, (2011) «La soutenabilité sociale du développement durable : de l'omission à l'émergence», *Mondes en développement*, n°156 | pages 89 à 110, Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2011-4-page-89.htm>
- Bourguignon F (1998). «Equité et croissance économique : une nouvelle analyse ? » *Revue française d'économie*, volume 13, n°3, pp. 25-84. DOI: <https://doi.org/10.3406/rfeco.1998.1061>
- Bourguignon, F & Morrisson, C (1998), «Inequality and development: the role of dualism», *Journal of Development Economics*, 57, (2), 233-257
- Denis, F & Nadir, S (2006) « les nouvelles inégalités et l'intégration sociale, La Documentation française» *Horizons stratégiques*, n° 2, pp. 6-20, ISSN 1958-3370, Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-2-page-6.htm>.

Dubet F., (2011) « Régimes d'inégalité et injustices sociales », *Sociologies* [En ligne], Débats, Penser les inégalités, mis en ligne le 18 octobre, consulté le 12 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3643>

Fassin, E (2003), « Penser la discrimination positive », dans : Daniel Borillo éd., Lutter contre les discriminations. Paris, La Découverte, « Recherches », 2003, p. 55-68. URL : <https://www.cairn.info/lutter-contre-les-discriminations--9782707140272-page-55.htm>

Flipo, F (2009), «les inégalités écologiques et sociales : l'apport des théories de la justice» *La Découverte « Mouvements »* ; 2009/4 n° 60 | pages 59 à 76 Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2009-4-page-59.htm>

Fol. S, Gallez. C (2017)., «Evaluer les inégalités sociales d'accès aux ressources Intérêt d'une approche fondée sur l'accessibilité». *Revue internationale d'urbanisme*, Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme association loi 1901 (APERAU), <http://riurba.net/Revue/evaluer-les-inegalites-sociales-dacces-aux-ressources-interet-dune-approche-fondee-sur-l-accessibilite/.halshs-01683489>

Kakwani, N., & Pernia, E (2000). « What is pro-poor growth? ». *Asian Development Review: Studies of Asian and Pacific Economic Issues*, 18(1), pp1-17

Klugman, J., Rodríguez, F. & Choi, H. (2010) «new controversies, old critiques». *J Econ Inequal* 9, 249–288 (2011). <https://doi.org/10.1007/s10888-011-9178-z>

Kuznets, S. (1955). «Economic growth and income inequality». *The American Economic Review*, 45(1), 1 - 28.

Maric Michel. (1996) «Égalité et équité : l'enjeu de la liberté Amartya Sen face à John Rawls et à l'économie normative», *Revue française d'économie*, 11(3), pp. 95-125;

Sandrine Mesplé-Somps & Anne-Sophie Robilliard, (2017). "Réduire les inégalités dans les pays et entre pays : enjeux conceptuels, statistiques et politiques," *Post-Print hal-02161257*, HAL.

disponible à partir du lien [https://www.researchgate.net/publication/328062573\\_Reduire\\_les\\_inegalites\\_dans\\_les\\_pays\\_et\\_entre\\_pays\\_enjeux\\_conceptuels\\_statistiques\\_et\\_politiques.](https://www.researchgate.net/publication/328062573_Reduire_les_inegalites_dans_les_pays_et_entre_pays_enjeux_conceptuels_statistiques_et_politiques.)

Sen, A (2000), « Social Exclusion: Concept, Application, And Scrutiny», *Asian Development Bank, Social Development Papers No. 1*, pp.1-60.

Watkins, K. (2013) « Leaving no-one behind: an equity agenda for the post-2015 goals », Overseas Development Institute, p.4, <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8638.pdf>,

## Rapport

Amal DLIA et Houssine IHNACH, 2018. La question des inégalités sociales : Clés de compréhension, enjeux et réponses de politiques publiques, octobre, disponible sur : <http://www.depf.finances.gov.ma> (Maroc)

Bourguignon, Jean-Francois, A. (2003), *The growth elasticity of poverty reduction: explaining heterogeneity across countries and time periods (English)*. Washington, DC: World Bank.  
<http://documents.worldbank.org/curated/en/503161468780002293/The-growth-elasticity-of-poverty-reduction-explaining-heterogeneity-across-countries-and-time-periods>

CPS-SDR, DNPIA et DNSI (2005) *Recensement général de l'Agriculture (RGA)- Campagne agricole 2004-2005, Résultats définitifs - Volume II* : Rapport Détailé, Bamako (Mali)

CT CSLP & ODHD, (2011) Inégalités, disparités géographiques et pauvreté au Mali, rapport d'étude, novembre,

FIDA (2017) *Financement inclusif des filières agricoles Projet INCLUSIF 2018–2024*, Rapport de conception détaillée, pp.178

Fleurbaey, Marc, (2001) *Inégalités économiques*, Rapport CAE, 033, p.239-240

Grünewald. F, Baché. J, Léon. V & Sokpoh. B, (2015), La difficile gestion d'une crise complexe au Nord Mali : Leçons tirées, *Rapport d'évaluation, février*, 52 pages

Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD) (2011) *Combattre la pauvreté et l'inégalité : changement structurel, politique sociale et conditions politiques*, pp1-36.

Institut National de la Statistique (INSTAT), (2019) Privation multidimensionnelle et pauvreté des enfants au Mali, février, rapport final, 130 pages

\_\_\_\_\_ (2017), Enquête Nationale Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité rétrospective suivant la méthodologie SMART, Mali, Août, 131 pages

Institute de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)., (2006). *Transformative Social Policy: Lessons from UNRISD Research*. Research and Policy Brief No. 5. UNRISD, Genève.

\_\_\_\_\_ (2005) *Gender Equality: Striving for Justice in an Unequal World*. UNRISD, Genève.

Keita M. K. (2018) Capital humain, éducation et formation professionnelle, CTCSLP.

Klugman J. (2010). Rapport sur le développement humain 2010 - La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain. Rapport PNUD, New York, 268 p.

[http://hdr.undp.org/en/media/HDR\\_2010\\_FR\\_Complete\\_reprint.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2010_FR_Complete_reprint.pdf) (consulté le 15 février 2011).

\_\_\_\_\_ (2011). Rapport sur le développement humain 2011 - Durabilité et équité : Un meilleur avenir pour tous. Rapport, PNUD, New York, 2 nov., 202 p.

[www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/human\\_developmentreport2011.html](http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/human_developmentreport2011.html)

Louis Dumont, 1977. *Homo aequalis*, Gallimard,

MEF, CT-CSLP et PNUD (2018) Cadre stratégique pour la Croissance et le Développement Durable (CREDD 2019-2023)

MEF, CT-CSLP et PNUD (2018) Elaboration du Cadre Stratégique pour la Croissance et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) : Rapport Diagnostic Stratégique.

MPFEF (2011) Politique Nationale Genre du Mali, pp. 108

MPISP (2016) Politique Nationale de Développement de la Micro finance et Plan d'Actions (PNDMFPA) 2016-2020, Bamako, pp. 79

OCDE (2018). A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility »,

\_\_\_\_\_ (2014). Rapport sur le cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive. Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, 6-7 mai 2014, Paris. Disponible à l'adresse : [https://www.oecd.org/fr/rcharrm/IG\\_MCM\\_FRENCH.pdf](https://www.oecd.org/fr/rcharrm/IG_MCM_FRENCH.pdf).

\_\_\_\_\_ (2014). « Inégalités et croissance », Focus, décembre

Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) (2019), Rapport National sur le Profil Démographique au Mali, Rapport de 2016, Bamako, pp 84.

Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) (2017) Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2016), Rapport principal, Bamako, pp 115

\_\_\_\_\_ (2017) Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2016), Rapport principal, Bamako, pp 115

\_\_\_\_\_ (2016) Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2016), Rapport principal, Bamako, pp 95

\_\_\_\_\_ (2015) Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2016), Rapport principal, Bamako, pp 95

Ousmane, Maimouna Ali Boulhassane, (2015) Les statistiques du développement durable textbook, The Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries (SESRIC) Kudüs Cad. N°9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara – Turkey,

PNUD (2018), Indices et indicateurs de développement humain 2018 Mise à jour statistique, p.

1-123, Washington DC, disponible sur

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018\\_human\\_development\\_statistical\\_update\\_fr.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf)

## Documents de travail

- Alkire S. et Foster J., (2010). « Designing the Inequality-Adjusted Human Development Index», *Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI), Working Paper N° 37*, p1-24.
- Alvaredo F. & Gasparini L. (2013), « Recent Trends in Inequality and Poverty in Developing Countries», *Documento de Trabajo, No. 151*, Universidad Nacional de La Plata, Centro de Estudios Distributivos, Laborales y Sociales (CEDLAS), La Plata, disponible sur <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/127675/1/cedlas-wp-151.pdf>
- Banque Africaine de Développement (BAD), (2016). Mesurer la croissance inclusive : de la théorie à la pratique en Afrique du Nord, *document de travail, Série sur les notes de politiques en Afrique du Nord*, disponible sur [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Document\\_de\\_travail\\_-Mesurer\\_la\\_croissance\\_inclusive\\_de\\_la\\_th%C3%A9orie\\_%C3%A0\\_la\\_pratique\\_en\\_Afrique\\_du\\_Nord.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Document_de_travail_-Mesurer_la_croissance_inclusive_de_la_th%C3%A9orie_%C3%A0_la_pratique_en_Afrique_du_Nord.pdf)
- \_\_\_\_\_ (2012). Programme de croissance inclusive, Notes d'information (N°6) pour la stratégie à long terme de la Banque, Tunis, disponible sur <https://www.afdb.org/fr/documents/document/briefing-note-for-afdbs-long-term-strategy-inclusive-growth-agenda-26790>
- Bebbington, et al (2008) *Institutional pathways to equity : addressing inequality traps (English)*. New frontiers of social policy. Washington, DC: World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/595991468138866451/Institutional-pathways-to-equity-addressing-inequality-traps>
- Habito, C.F. (2009) «Patterns of inclusive growth in Asia : insights from an enhanced growthpoverty elasticity analysis». ADBI Working Paper, no 145. Institut de la Banque asiatique de développement, Tokyo.
- Ianchovichina, E., et S. Lundstrom (2009). *Inclusive growth analytics: framework and application. Policy Research Working Paper*, no 4851. Banque mondiale, Washington
- Jonthan DiJohn, (2008) Conceptualisation des causes et des conséquences des états défaillants : analyse critique de la documentation, *Working Paper no. 25, Crisis States Working Papers Series No.2*, Crisis States Research Centre Janvier, 67 pages
- Klasen, S. (2010). Measuring and monitoring inclusive growth: multiple definitions, open questions, and some constructive proposals. *ADB Sustainable Development Working, no 12*, pp. 1-23.

Marlous de Milliano & Handa. S, (2014), Pauvreté et privation des enfants au Mali : les premières estimations nationales, Document de travail du Bureau de recherche WP-2014-20, Décembre, 86 pages

McKinley, T. (2010). Inclusive growth criteria and indicators: an inclusive growth index for diagnosis of country progress. *ADB Sustainable Development Working Paper*, no 14, 1-44. Oxfam, 2014. Au service de la majorité Des services publics pour combattre les inégalités, 182 document d'information 3 avril

\_\_\_\_\_ 2017. Une économie au service des 99 %, document d'information d'Oxfam janvier

\_\_\_\_\_ 2018. Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent, Document d'information Oxfam, 22 janvier 2018 ([https://reporterre.net/IMG/pdf/oxfam-rapport\\_ine\\_galite\\_s\\_2018.pdf](https://reporterre.net/IMG/pdf/oxfam-rapport_ine_galite_s_2018.pdf), consulté le 6 février).

\_\_\_\_\_ 2019. « La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest : quelles sont les solutions face à l'échec des pays d'Afrique de l'Ouest à réduire les inégalités ? » rapport d'information d'Oxfam juillet

Rauniyar, Ganesh P. & Kanbur, Ravi, (2010) "Inclusive Development: Two Papers on Conceptualization, Application, and the ADB Perspective," *Working Papers 57036*, Cornell University, Department of Applied Economics and Management.

## Sites web

PNUD, What does inclusive economic growth mean in practice? 31 juillet 2015. Consulté le 25/08/2019 à <https://www.undp.org/content/undp/en/home/blog/2015/7/31/What-does-inclusive-economic-growth-actually-mean-in-practice-.html>

Bhushan, I, Do we know what inclusive growth really means? Asian Development Blog, 8 février 2013. <https://blogs.adb.org/blog/do-we-know-what-inclusive-growth-really-means>.

## Webographie

[www.dnh.org](http://www.dnh.org)

[www.inegalites.fr/](http://www.inegalites.fr/)

[www.undp.org](http://www.undp.org)

[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

[www.instat-mali.org](http://www.instat-mali.org)

[www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

[www.wid.world](http://www.wid.world) World inequality database

## Annexes

### Annexe1 : Contribution des salariés urbains et ruraux à l'effectif et au revenu salarial

Emploi salarié Cadres supérieurs							
Contribution		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
	Effectif (%)	88	13	99	1	94	6
Contribution	Revenu (%)	82	18	97	3	88	12
Emploi salarié Cadres moyens							
Contribution		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
	Effectif (%)	73	27	82	18	84	16
Contribution	Revenu (%)	72	28	84	16	80	20
Emploi salarié Ouvriers qualifiés							
Contribution		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
	Effectif (%)	71	29	87	13	86	14
Contribution	Revenu (%)	70	30	86	14	81	19
Emploi salarié Ouvriers non qualifiés							
Contribution		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
	Effectif (%)	89	11	73	27	44	56
Contribution	Revenu (%)	91	9	71	29	36	64
Emploi salarié Mancœuvres							
Contribution		2007		2015		2017	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
	Effectif (%)	63	37	81	19	74	26
Contribution	Revenu (%)	70	30	80	20	68	32

### Annexe 2 : Contribution des salariés urbains à l'effectif et au revenu salarial selon le genre

Emploi salarié Cadres supérieurs							
Contribution		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	86	14	90	10	87	13
Contribution	Revenu (%)	90	10	95	5	84	16
Emploi salarié Cadres moyens							
Contribution		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
	Effectif (%)	70	30	90	10	72	28
Contribution	Revenu (%)	75	25	95	5	71	29

Emploi salarié Ouvriers qualifiés							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	80	20	82	18	85	15
	Revenu (%)	78	22	82	18	86	14
Emploi salarié Ouvriers non qualifiés							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	72	28	71	29	74	26
	Revenu (%)	64	36	70	30	69	31
Emploi salarié Manœuvres							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	61	39	66	34	79	21
	Revenu (%)	50	50	58	42	89	11

**Annexe 3 : Contribution des salariés ruraux à l'effectif et au revenu salarial selon le genre**

Emploi salarié Cadres moyens							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	50	50	-	-	80	20
	Revenu (%)	58	42	-	-	83	17
Emploi salarié Ouvriers qualifiés							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	88	13	84	16	77	23
	Revenu (%)	90	10	76	29	82	18
Emploi salarié Ouvriers non qualifiés							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	83	17	78	22	88	12
	Revenu (%)	78	22	69	31	72	14
Emploi salarié Manœuvres							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	87	13	89	11	45	55
	Revenu (%)	86	14	89	11	48	52

**Annexe 4 : Contribution des travailleurs non-salariés à l'effectif et au revenu de l'emploi en milieu urbain**

<b>Patron et employeur</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	73	27	91	9	89	11
	Revenu (%)	82	18	95	5	95	5
<b>Travailleur à son propre compte</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	46	54	48	52	49	51
	Revenu (%)	67	33	76	24	75	25
<b>Associés</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	82	18	71	29	71	29
	Revenu (%)	94	6	87	13	87	13
<b>Apprentis</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	90	10	91	9	87	18
	Revenu (%)	97	3	90	10	89	11
<b>Aide familiale</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	23	77	59	41	51	49
	Revenu (%)	13	87	70	30	65	35

**Annexe 5 : Contribution des travailleurs non-salariés à l'effectif et au revenu de l'emploi**

<b>Patron et employeur</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	69	31	85	15	81	19
	Revenu (%)	64	36	84	16	80	20
<b>Travailleur à son propre compte</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	51	49	47	53	47	53
	Revenu (%)	67	33	75	25	74	26
<b>Associé</b>							
		2007		2015		2017	

		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	83	17	63	37	77	23
	Revenu (%)	90	10	81	19	92	8
<b>Apprenti</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	67	33	83	17	79	21
	Revenu (%)	92	8	87	13	93	7
<b>Aide familiale</b>							
		2007		2015		2017	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Contribution	Effectif (%)	33	67	51	49	51	49
	Revenu (%)	40	60	72	28	73	27

***Annexe 6 : Contribution à l'effectif des bénéficiaires et au revenu des transferts de fonds nationaux et internationaux***

Kayes								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	52	48	39	61	47	53	51	49
Revenu (%)	42	58	57	43	53	47	62	38
Transfert National								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	37	63	62	38	55	45
Revenu (%)	-	-	47	53	76	24	56	44
Koulikoro								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	67	33	68	32	63	38	-	-
Revenu (%)	94	6	93	7	59	41	-	-
Transfert national								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	58	42	85	15	83	17
Revenu (%)	-	-	90	10	92	8	88	12
Sikasso								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	63	38	46	54	59	41	98	2
Revenu (%)	97	3	85	15	91	9	99	1

Transfert national								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	47	53	73	27	76	24
Revenu (%)	-	-	58	42	70	30	65	35
Ségou								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	50	50	65	35	67	33	77	23
Revenu (%)	55	45	87	13	65	35	77	23
Transfert national								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	61	39	75	25	60	40
Revenu (%)	-	-	65	35	75	25	91	9
Mopti								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	44	56	85	15	83	17
Revenu (%)	-	-	77	23	87	13	81	19
Transfert national								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	83	17	73	27	67	33
Revenu (%)	-	-	78	22	58	42	81	19
Tombouctou								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	57	43	83	17	57	43
Revenu (%)	-	-	69	31	82	18	87	13
Transfert national								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	44	56	61	39	68	32
Revenu (%)	-	-	42	58	66	34	62	38
Gao								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	-	-	67	33	75	25
Revenu (%)	-	-	-	-	72	28	90	10

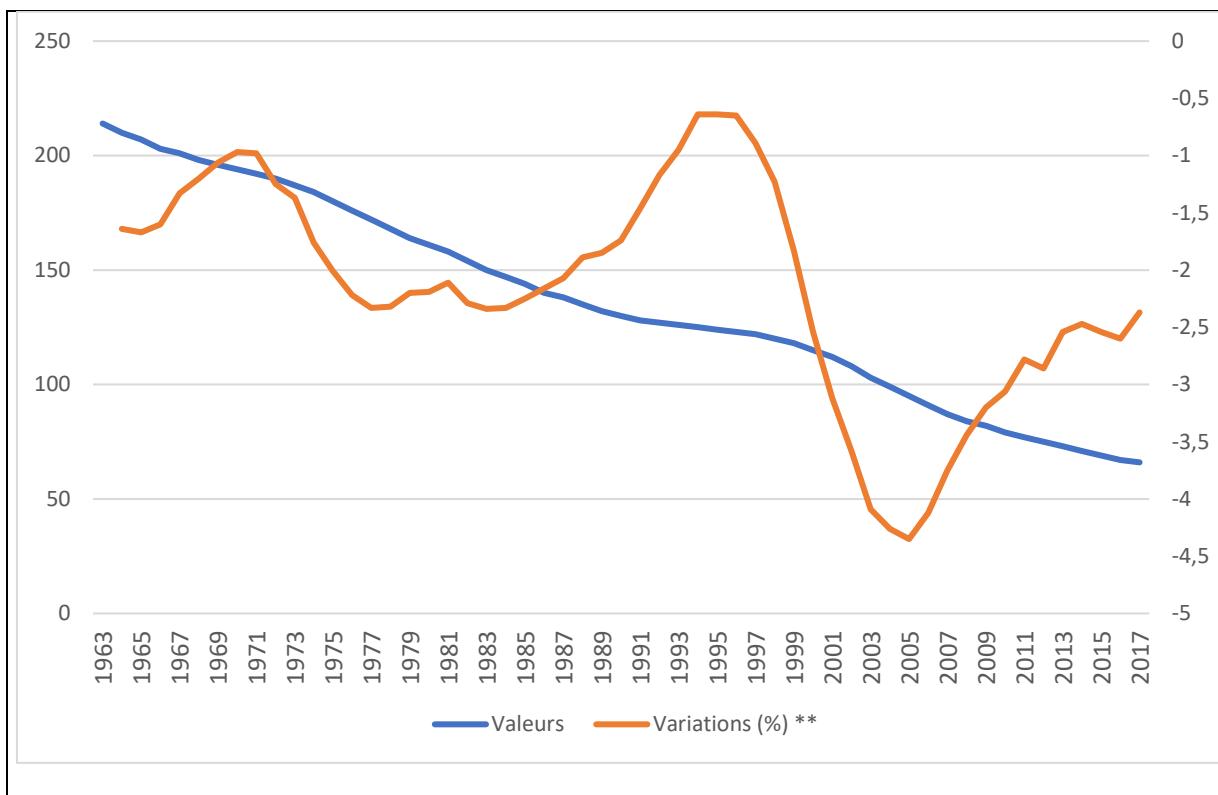
Transfert national								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	50	50	67	33	-	-
Revenu (%)	-	-	38	63	72	28	-	-
Bamako								
Transfert International								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	63	38	68	32	75	25
Revenu (%)	-	-	61	39	75	25	90	10
Transfert national								
	2004		2007		2015		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif (%)	-	-	29	71	75	25	91	9
Revenu (%)	-	-	40	60	79	21	94	6

### *Annexe 7 : indice d'inégalité dans les dimensions du développement humain*

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Indice d'inégalité d'éducation	0,175	0,179	0,179	0,176	0,166	0,167	0,168	0,158
Indice d'inégalité d'espérance de vie	0,271	0,295	0,298	0,306	0,31	0,344	0,369	0,374
Indice d'inégalité de revenu	0,326	..	..	..	0,367	0,371	0,373	0,38
Perte globale d'IDH due aux inégalités ()	38,3				35,6	33,7	32,3	34
Inégalité en éducation ()	36,9	36,9	36,9	36,9	41,6	41,6	41,6	46,2
Inégalité de revenu ()	25,4				16,1	16,1	16,1	15,4
Inégalité dans l'espérance de vie ()	50,1	46,3	46,3	45,6	45,6	40,4	36,8	36,8

Source : données du PNUD

## Annexe 8 : Taux de mortalité infantile



Source : perspectives mondiales

## Annexe 9 : Principales contraintes à la réduction des inégalités sociales et de DH

*Les inégalités font partie des grandes problématiques de ce 21<sup>ème</sup> siècle.* De profondes différences de développement existent entre les hommes et les femmes, entre nord et sud, entre les régions à l'intérieur des pays. Ce sont soit des inégalités de richesses, de modes de vie, d'alimentation, de santé, d'éducation, voire de développement humain. Elles opposent schématiquement un Nord riche et industrialisé à un Sud pauvre, en développement. Les pays pauvres représentent 80 % de la population mondiale, mais ne concentrent que 20 % des richesses. En revanche, les pays riches et industrialisés, au nombre d'une trentaine environ, représentent 20 % de la population mondiale mais détiennent 80 % des richesses. De plus, leur richesse ne cesse de s'accroître, aggravant encore les inégalités. L'accès à l'éducation est très inégal selon le niveau de développement des pays. Certains pays, parmi ceux en voie de développement, ont plus de 50 % de leur population adulte qui est analphabète. De même, le développement des secteurs d'activités primaire, secondaire et tertiaire est très inégal d'un pays à l'autre. Le secteur primaire (agriculture, foresterie et pêche) est dominant dans les pays en voie de développement, alors que le secteur tertiaire (services, dont tourisme et information) est dominant dans les pays développés.

De grandes inégalités alimentaires existent dans le monde. Les populations des pays industrialisés sont souvent suralimentées, alors que celles des pays les moins avancés souffrent régulièrement de sous-alimentation. L'accès à l'eau potable est également très inégal dans le monde. Bien que l'eau soit une ressource vitale, il y a encore aujourd'hui près de 40 de la population des pays les moins avancés qui n'accèdent pas facilement à une eau potable. Aussi, cette ressource est-elle de plus en plus dégradée par la pollution.

De grandes inégalités sanitaires existent également dans le monde. Les trois principales maladies qui dévastent la planète – le sida, la tuberculose et le paludisme – touchent essentiellement les pays pauvres. L'encadrement médical et les moyens des États et des populations permettent de mieux lutter contre les maladies dans les pays industrialisés. En revanche, l'accès à une médecine de qualité est très difficile dans les pays en voie de

développement. L'espérance de vie à la naissance est un indicateur intéressant du développement d'un pays. Elle révèle la qualité de son état sanitaire et alimentaire, ainsi que son degré de protection sociale.

Dans le cas précis du Mali, l'analyse des indicateurs d'accès aux services sociaux de base met en exergue différents types d'inégalités selon le milieu, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de pauvreté voire la région. En termes d'inégalités de réussite scolaire par exemple, on observe que lorsqu'un enfant est en milieu rural, il a moins de chance de réussite qu'un enfant issu du milieu urbain. D'ailleurs, par rapport à ce milieu, que ça soit en termes de services de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement, d'énergie, les chiffres montrent des différences énormes de niveau d'accès, en comparaison du niveau rural.

Les services publics d'éducation, de santé et de protection sociale bénéficient plus au milieu urbain et au non-pauvres qu'au milieu rural et aux pauvres. Ainsi donc, les principaux défis du gouvernement seraient de faire face à ces formes d'inégalités dont la réduction serait encore plus difficile vu la situation de crise que traverse le pays.

Les vagues de contestations sociales, notamment les grèves professionnelles et mouvements de contestation de la qualité des infrastructures routières de ces dernières années montrent à suffisance l'importance des défis.

Aujourd'hui plus que jamais, on remarque que la santé et l'éducation sont stratifiées en fonction du statut socioéconomique. Les pauvres se contentent des « services minimums », de moindres qualités alors que les riches et les élites ont accès aux meilleurs services, à l'intérieur et à l'extérieur. Il est évident que la qualité des services publics serait meilleure s'il n'y avait pas de différence entre le traitement des citoyens. Ces formes d'inégalités visibles peuvent nuire à la cohésion sociale, car elles ne sont pas acceptables du point de vue de la justice et de l'équité sociale.

Dans ce qui suit, nous mettons l'accent sur les principales contraintes qui peuvent empêcher la réduction des inégalités sociales au Mali. Il s'agit des conséquences de la crise de 2012, qui affectent à la fois l'offre de services publics, en particulier dans les régions les plus touchées, mais aussi et surtout, aggravent les différences visibles entre milieux, entre régions, mais aussi et surtout entre riches et pauvres. A cela s'ajoute la vulnérabilité multiforme du Mali, liée à la nature de son économie et à l'absence de meilleures perspectives face à l'accumulation des problèmes de développement. Par exemple, le système éducation perd de plus en plus en qualité et cela aura comme conséquences, la hausse du chômage et surtout la diminution de la qualité des services publics du fait de la qualité du capital humain.

Aussi, comme l'a fait remarquer Oxfam (2019) dans son rapport mettant l'accent sur l'engagement des pays à réduire les inégalités, la qualité des politiques sociales est une condition nécessaire pour éviter une crise liée aux inégalités. Les choix publics ont un rôle important à jouer dans la réduction des inégalités. Ainsi donc, en présence de défaillances stratégiques (inefficacités des politiques, mauvais ciblage, corruption dans les services publics, ...), les populations seront davantage exposées à l'aggravation des différentes formes d'inégalités qui risquent de s'accumuler au lieu de se réduire.

D'ailleurs d'autres études ont montré que les transferts publics ne bénéficient qu'aux riches et principalement au milieu urbain<sup>12</sup>. Cela devra amener le pays à se pencher sur la qualité de ses choix stratégiques en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités.

L'inexistence d'un dispositif de suivi et d'évaluation des inégalités sociales, rend difficile la mise en place de politiques publiques favorables à leur réduction. Les types d'inégalités mis en avant dans les analyses concernent celles de revenus. Or, tout comme la pauvreté, les inégalités sont multidimensionnelles.

#### Vulnérabilité multiforme et conséquences négatives de la crise

#### Forte croissance démographique et ruralité de l'économie

Depuis les résultats du RGPH 2009, la croissance démographique annuelle est estimée à 3,6 %. Ce taux peut peser sur l'équilibre entre populations et ressources et constitue l'un des principaux défis sociaux du pays. En effet, 3 Maliens sur 5 sont âgés de moins de 25 ans. Ces dynamiques dépassent les capacités de l'écosystème à produire de la biomasse et des revenus, et celles de l'économie à absorber les surplus de populations rurales et

<sup>12</sup> François Grünewald, Johanna Baché Valérie Léon, Bonaventure Sokpoh, 2015

enfin, à long terme, celles de l'Etat à assurer précisément les dépenses en matière de santé, d'éducation au profit de tous.

L'économie malienne est de facto très sensible aux aléas climatiques, aux variations des prix des matières premières et aux événements politico-sécuritaires qui peuvent entraver la circulation des biens et réduire la confiance des investisseurs. Les différences entre le Nord et le Sud du Mali sont largement représentatifs de la diversité qui existe dans le pays. En effet, le Mali s'étend des zones sahariennes situées tout au nord aux milieux plus humides dits « soudaniens et soudano-guinéens » au sud. Les zones sahéliennes et sahariennes se caractérisent, d'une part, par une très forte aridité et, d'autre part, par une importante hétérogénéité spatiale, temporelle et interannuelle des précipitations. La diversité des groupes ethniques, la complexité de leurs interactions économiques (foncières, pastorales, etc.) voire politiques (relations d'exploitation, de domination et de protection) et l'histoire des interrelations entre groupes demandent une attention importante.

#### Insécurité alimentaire et crise sociopolitique

Le Mali appartient à la bande sahélienne qui a un long historique de vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, comme expliqué ci-dessus. En sept ans, pas moins de trois crises alimentaires (2005, 2010 et 2012-2013) ont fragilisé l'ensemble des communautés maliennes.

L'histoire des tensions politiques et des crises sécuritaires au Mali recoupe très fortement celles des crises nutritionnelles et des situations économiques, alimentaires et environnementales très dégradées. Les dynamiques structurelles (gouvernance défiée, croissance démographique, hausses générales des prix des produits alimentaires depuis 2005-2006, changements climatiques, etc.) et les phénomènes conjoncturels rendent les populations toujours plus vulnérables. D'ailleurs, la multiplication des déficits hydriques et des stress économiques sur les populations a contribué à accélérer la décapitalisation des économies rurales et l'exode vers les villes, à envenimer les conflits fonciers (terres irrigables, pâturages de saison sèche, etc.) et à accélérer le développement de stratégies de survie qui relèvent soit de l'économie prédatrice sur l'écosystème (bois de chauffe et charbon de bois), soit des économies illicites et informelles.

Les situations économique, agricole et alimentaire du Mali sont toujours marquées par le raccourcissement des périodes entre deux crises agro-climatiques qui augmente les difficultés des populations dans une zone où les niveaux de malnutrition chronique sont de façon endémique très mauvais.

La crise actuelle qui a débuté en 2012 s'inscrit certes à la suite de celle des années 90. Elle se déroule dans un contexte de gouvernance contestée et soulève dans la société malienne de nombreuses questions liées à la maturité démocratique acquise depuis 1991 et aux jeux nouveaux des acteurs politiques et de la société civile.

#### Limites structurelles de l'Etat

Avec l'avènement de la lutte contre la pauvreté, la fin des années 1990 semblait être un renouveau de la planification au Mali. Mais les problèmes restent importants à plus d'un titre à la fois au niveau de la planification stratégique et de la planification opérationnelle. À chaque fois, un décalage entre le niveau stratégique et le niveau opérationnel est observé. Ceci a abouti à un ensemble de réformes dans les domaines de la planification et de la statistique. Le temps de ces réformes joue dans la mise en place d'une planification continue. Les problématiques importantes sont prises en compte avec un retard lié à plusieurs facteurs, notamment la complexité des urgences.

Les résultats mitigés de l'Etat dans l'offre de services publics de qualité proviennent des interventions institutionnelles inefficaces entravant la croissance économique nationale, s'avère souvent plus coûteux à l'économie du point de vue de la recherche de rentes et de la corruption qu'il génère que les défaillances du marché que les États tentaient de rectifier en premier lieu (Krueger 1974 ; voir Khan et Jomo 2000 pour une analyse critique). Le problème de beaucoup de pays moins avancés comme le Mali ne se limite pas à leur faible performance économique. Il est lié surtout à l'effondrement de la légitimité et de la viabilité politique de leurs États.

Plusieurs études mettent en avant l'importance de la médiocrité de la performance économique pour expliquer l'effondrement de l'État et l'apparition de guerres civiles (Collier et Hoeffler 1998 ; Banque Mondiale 2003). Mais, beaucoup d'États à la performance médiocre en termes économiques, comme les États défaillants notamment, sont désormais perçus comme des lieux propices à l'épanouissement d'organisations terroristes et de réseaux criminels internationaux. Car, les États souverains sont censés réaliser un certain nombre de fonctions fondamentales pour assurer la sécurité et le bien-être de leurs citoyens et veiller au bon fonctionnement des échanges internationaux. Les États qui ne parviennent pas à satisfaire à ces critères minimaux y sont décrits comme « faibles », « fragiles » ou « fonctionnant mal » (Torres et Anderson 2004 : 5).

Dans le cas du Mali, il faut faire remarquer que dans certaines zones du nord et du centre l'absence de l'Etat est comblée par l'appui des ONG et de la MINUSMA à travers l'offre de services publics minimums aux populations restées sur place et à celles qui se trouvent dans les camps de réfugiés. En effet, l'existence d'États clientélistes, corrompus et patrimoniaux est perçue, comme nuisible au développement dans le meilleur des cas et comme un terrain propice à un comportement prédateur et à de violentes ripostes de la part de factions étatiques et non-étatiques dans le pire des cas.

La situation actuelle indique dans une certaine mesure l'échec de l'État, surtout dans les domaines de la sécurité (insécurité grandissante), du développement économique (défaillance des infrastructures publiques), de la représentation politique (défaillance de la majorité), voire de la distribution des revenus. A ce titre pour Rotberg (2002 : 85), les États-nations échouent car ils ne sont plus en mesure d'offrir des biens politiques positifs à leurs peuples. Leurs gouvernements perdent leur légitimité et l'État-nation devient lui-même illégitime aux yeux d'une majorité croissante de citoyens.

*Le Mali au regard de la situation actuelle pourrait être qualifié d'État défaillant. Dans la mesure où un « État défaillant » se définit comme la condition « d'effondrement étatique » ; il s'agira par exemple d'un État n'étant plus capable d'assurer ses fonctions sécuritaires et de développement et n'exerçant plus un contrôle efficace sur son territoire et ses frontières. Un État défaillant est un État qui n'est plus à même de reproduire les conditions nécessaires à sa propre existence<sup>13</sup>.*

#### Amélioration du dispositif de suivi des inégalités

Les ODD ont mis en exergue la nécessité de mettre en place au sein des pays des dispositifs à la fois de suivi de la pauvreté et des inégalités. Les récents rapports de l'ONG Oxfam (2014, 2017, 2018 et 2019) montrent l'importance et l'urgence de la recherche d'une solution aux inégalités persistantes. Le plus souvent, les indicateurs d'inégalités disponibles sont relatifs aux revenus. Les autres formes d'inégalités font peu l'objet d'un suivi. C'est le cas de l'IDHI qui est un indicateur calculé au niveau international. Il est irréversible que les dispositifs statistiques prennent en compte les différentes formes d'inégalités, afin d'aider les politiques publiques dans le ciblage des populations les plus touchées. En effet, l'analyse des données disponibles sur les inégalités de niveau de vie présente une image plus complexe et plus nuancée de leur évolution au niveau mondial. Dans le cadre du débat sur la croissance pro-pauvre (qui porte sur les stratégies de croissance favorables à la réduction de la pauvreté), Bourguignon (2003) montre que la croissance économique permet d'autant plus d'améliorer le niveau de vie des plus pauvres que les inégalités sont faibles. Deuxièmement, le développement de modèles théoriques, tels que les modèles de croissance endogène et les modèles tenant compte des imperfections des marchés (*market failures*) sur les comportements d'investissement, ont permis de pointer le fait que des sociétés avec des niveaux élevés d'inégalité peuvent générer moins d'investissement et donc moins de croissance que des sociétés plus égalitaires (Aghion *et al.*, 1999).

Selon Sandrine et Anne-Sophie (2018), la multiplication à travers le monde et au fil du temps des enquêtes de niveau de vie permet dorénavant de dresser des tendances des inégalités, il n'en demeure pas moins que la disponibilité de données complètement satisfaisantes demeure un défi. En effet – et comme déjà souligné par de nombreux chercheurs – les enquêtes existantes souffrent de biais importants pour apprécier les niveaux d'inégalités et leurs dynamiques : sous-échantillonnage des plus riches, biais de non-réponses, questionnaires peu adaptés pour apprécier la diversité des revenus des plus aisés ainsi que leurs modes de consommation. C'est ce constat de l'imprécision des données sur le haut de la distribution des revenus qui a conduit un groupe de chercheurs à mettre au point le projet WID (*World Wealth and Income Database*). La principale nouveauté de la base WID est de combiner systématiquement des données fiscales avec les enquêtes et les comptes nationaux. Cela a permis de calculer des séries, sur la part des hauts revenus, plus longues et plus fiables que les bases de données antérieures sur les inégalités (qui reposent généralement sur des données d'enquête). Ces séries ont eu un impact important sur le débat mondial sur les inégalités. Cependant, elles ne couvrent que très partiellement

<sup>13</sup>Jonthan DiJohn, 2008. Conceptualisation des causes et des conséquences des états défaillants : analyse critique de la documentation, *Working Paper no. 25, Crisis States Working Papers Series No.2*, Crisis States Research Centre Janvier, 67 pages

les pays en développement et, quand elles existent, ne sont pas encore suffisamment mobilisées par les gouvernements et les sociétés civiles des pays eux-mêmes<sup>14</sup>.

L'écart entre les plus riches et les plus pauvres continue de se creuser : tant sous la forme d'inégalités de revenus – 1 % de la population mondiale capte près de la moitié des richesses – que d'inégalités d'opportunités. Cette inégalité grandissante menace la cohésion sociale et représente un frein pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Investir dans la réduction des inégalités, c'est investir simultanément dans tous les champs du développement durable, dans la préservation de la planète, dans la lutte contre la pauvreté et dans la garantie d'une croissance durable.

L'ODD 10 cible l'amélioration de l'égalité des chances, en adoptant des lois et en menant des politiques qui garantissent une amélioration durable des conditions de vie de tous. Les pays les plus vulnérables, comme les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement, bénéficieront d'une attention particulière, notamment en orientant davantage les flux financiers en leur direction. La persistance d'inégalités fortes menace l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) dans leur ensemble, comme l'élimination de l'extrême pauvreté, la promotion d'un travail décent et l'accès à une éducation de qualité.

L'Afrique est l'un des continents les plus touchés par cette situation d'inégalité. À titre d'exemple, Oxfam indique que la moitié des revenus salariaux en Afrique du Sud, sont détenus par seulement 10 % de la population tandis que « les 50 % les plus pauvres de la main-d'œuvre se partagent 12 % de tous les salaires »<sup>15</sup>. Les mécanismes multiples, complexes et souvent contextualisés qui peuvent être à l'origine des dynamiques des inégalités sont encore trop mal connus. Les recherches à venir devraient s'attacher, non pas tant à réfléchir à une théorie globale des inégalités mondiales mais, à chercher à comprendre, dans des contextes donnés, les différents mécanismes agissants. Il est indispensable de doter les pays en développement et la communauté internationale des chercheurs d'outils statistiques innovants permettant à la fois de mesurer les inégalités et d'en comprendre les causes, ouvrant des champs de recherche sur les comportements de consommation et d'épargne des riches et des pauvres en prenant en compte les niveaux de stratification spatiale.

---

<sup>14</sup> Sandrine Mesplé-Somps et Anne-Sophie Robilliard, 2018. Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques, *UMR DIAL IRD-Université Paris-Dauphine, STATECO N°112, 2018*

<sup>15</sup> Sandrine Mesplé-Somps et Anne-Sophie Robilliard, 2018